

ATLAS

de la

NOUVELLE RÉGION

NORD-PAS DE CALAIS - PICARDIE

Tome 6



Emploi, formation





Atlas
de la nouvelle région
Nord-Pas de Calais - Picardie

Tome 6

**Emploi,
formation**

Directeurs de Publication :
Yves DURUFLÉ - Denis HARLÉ

Direction Générale «Appui au Pilotage des Politiques Publiques»
Région Nord-Pas de Calais

Direction Générale «Développement Territorial»
Région Picardie

Rédaction et cartographie :

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Prospective, de la Programmation, de l'Aménagement Durable et de l'Évaluation
Région Picardie

Mission d'Appui aux Programmes Régionaux de Formation Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Formation et de l'Apprentissage Région Picardie

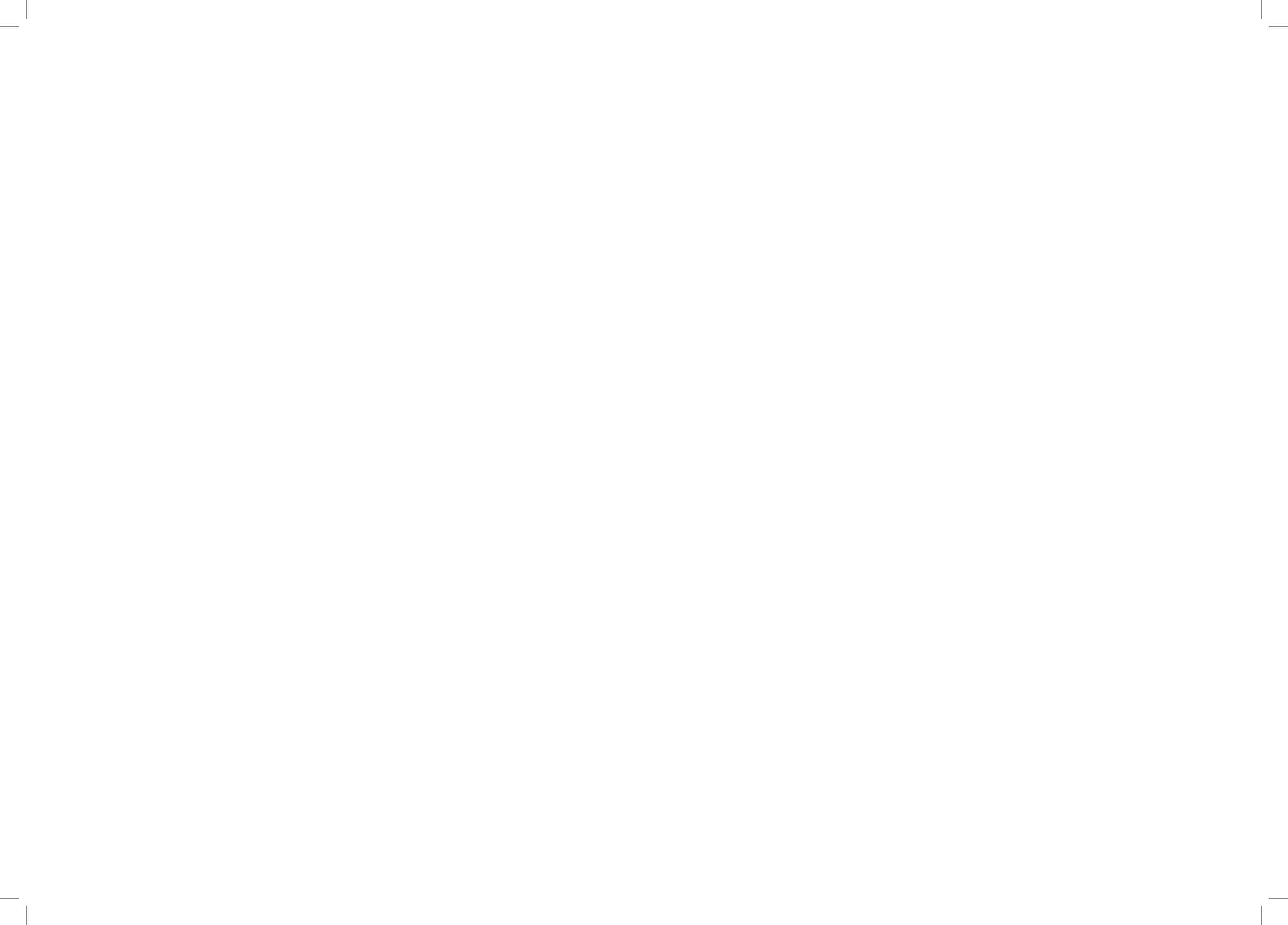
Novembre 2015

Présentation

Ce tome de l'Atlas Nord-Pas de Calais Picardie est consacré aux thèmes de l'emploi et de la formation. L'ambition de cette publication est de fournir au lecteur une vision d'ensemble des indicateurs concernant l'emploi et son évolution, les grandes caractéristiques de l'activité, ainsi qu'une première lecture des données de la formation.

La nouvelle région a fortement souffert de la désindustrialisation et a connu d'importantes restructurations de son système productif. Avec la crise, la présence d'activités sur des segments fragilisés combinée au faible niveau de formation de la population, des jeunes comme des actifs, a lourdement pesé sur l'envolée du taux de chômage.

La crise économique et financière semble pourtant avoir masqué les dynamiques en œuvre depuis quelques années. Assujettie à une diversité d'influences, amorçant une transformation profonde de son appareil productif, la nouvelle région peut s'appuyer sur une redistribution spatiale des hommes et des activités pour développer de nouvelles opportunités économiques. Pour amorcer ces changements, les processus d'acquisition de compétences professionnelles et sociales, et de façon générale les dynamiques d'apprentissage dans leur globalité apparaissent comme des pré requis à l'accompagnement des transformations structurelles de la nouvelle région.



Sommaire

Tome 6 : Emploi, formation

1. Le contexte économique et l'évolution de l'emploi

1.1 L'évolution de l'emploi de 1999 à 2011 et structure de l'emploi	8
1.2 L'évolution de l'emploi au lieu de travail	9
1.3 Le poids de l'industrie dans l'emploi salarié privé et spécialisations sectorielles	10
1.4 L'emploi dans le secteur de la construction	11
1.5 L'emploi salarié privé dans le tertiaire	12
1.6 L'orientation économique des territoires en 2012 et l'emploi par catégories sociales et spécialisations sectorielles	13

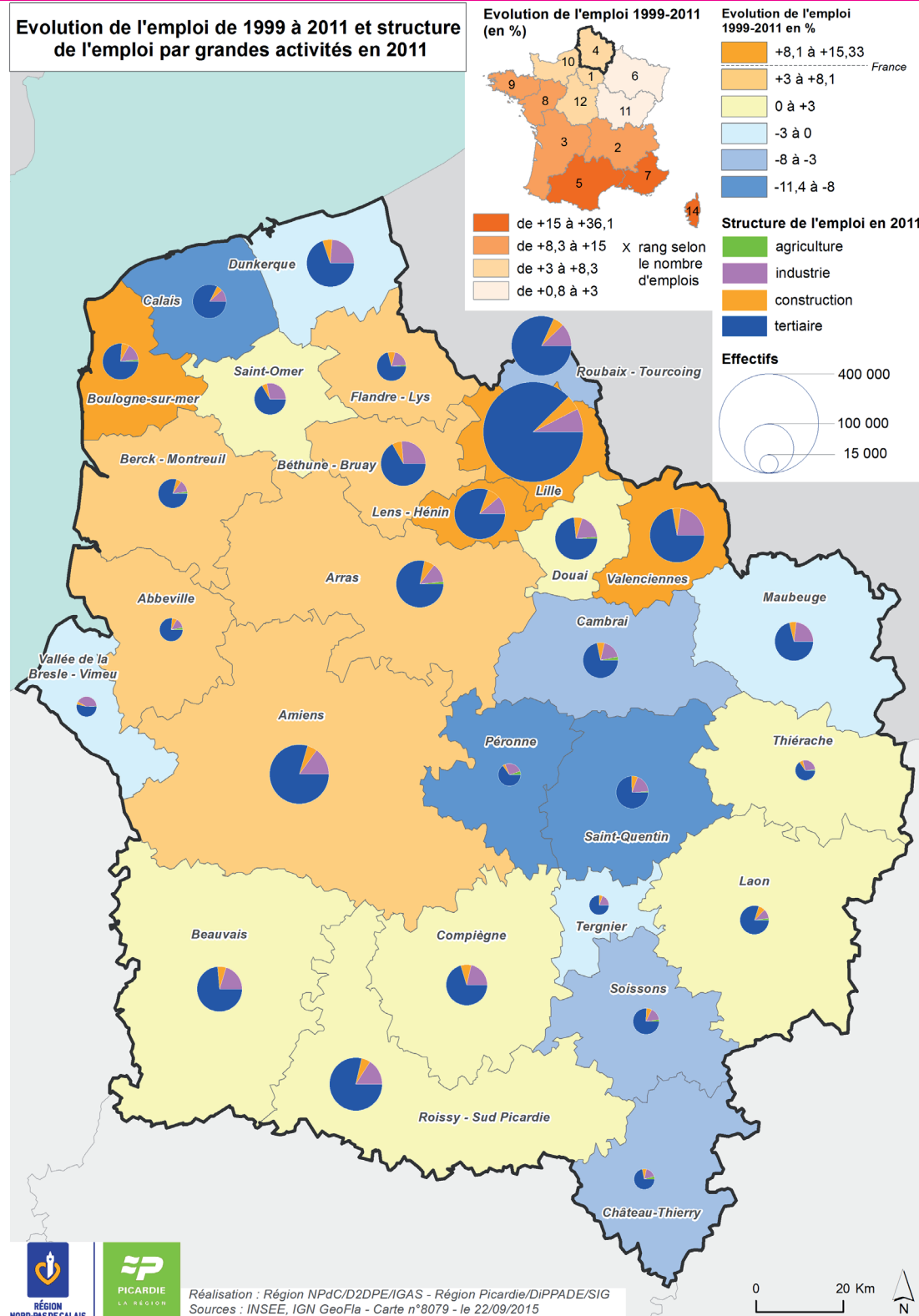
2. Les caractéristiques de l'emploi et des actifs

2.1 Les déplacements domicile / travail	14
2.2 Le taux d'activité	15
2.3 Les formes d'emploi	16
2.4 Le taux de chômage par zone d'emploi	17
2.5 La structure de la demande d'emploi en fin de mois	18

3. Caractérisation du système de formation

3.1 Les niveaux de diplôme de la population de 15 ans et plus	20
3.2 Le taux de scolarisation	21
3.3 La proportion de jeunes en difficulté de lecture selon le département	22
3.4 Les effectifs des formations générales (hors collèges), technologiques et professionnelles	23
3.5 Les effectifs en formation initiale de l'enseignement secondaire (hors collèges)	24
3.6 Les effectifs en apprentissage	25
3.7 Le taux de poursuite d'études des bacheliers	26
3.8 Les inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur	27
3.9 Les établissements de l'enseignement supérieur	28 & 29
3.10 La formation des demandeurs d'emploi	30

1. Le contexte économique et l'évolution de l'emploi



1.1 L'évolution de l'emploi de 1999 à 2011 et structure de l'emploi

Emploi : la nouvelle région au 4ème rang national

Avec près de 2,2 millions d'emplois en 2011, la nouvelle région concentre 8,1% de l'emploi national et se classe au 4ème rang des régions françaises, derrière les régions Ile-de-France, Auvergne Rhône Alpes, et Aquitaine Limousin Poitou Charentes.

Sur longue période (observation de 1999 à 2011), l'emploi de la nouvelle région a progressé de 4,1%, contre +8,3% en moyenne nationale. Les zones d'emploi de Lille, Lens Hénin ou Valenciennes ont connu les progressions les plus importantes. Pour les deux premières, le moindre poids de l'industrie et un fort développement des activités tertiaires ont permis de dynamiser l'emploi. La zone de Valenciennes a pour sa part maintenu ses emplois industriels (-0,9%) tout en enregistrant une progression de l'emploi tertiaire.

A contrario, les zones d'emploi de Calais, Péronne et Saint-Quentin observent les reculs les plus marqués, cumulant des pertes industrielles et un moindre dynamisme de l'emploi tertiaire.

Sur l'ensemble de la région, deux cycles d'évolution sont identifiables.

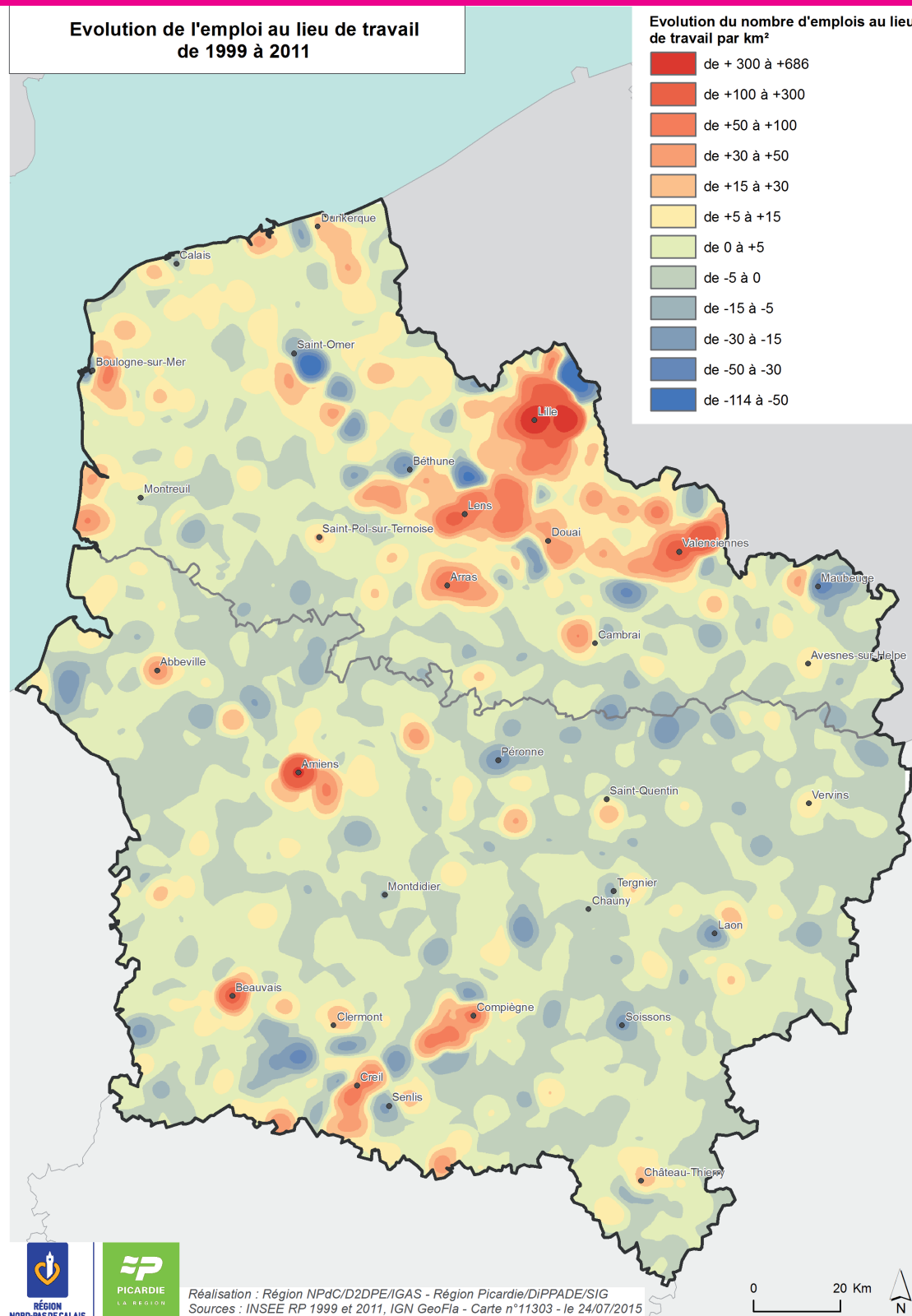
Entre 1999 et 2007, la croissance de l'emploi de la nouvelle région affichait près de 3 points d'écart avec la croissance enregistrée en France (+5,9% contre +8,7%). Jusqu'à cette date, les progressions d'emplois dans le tertiaire et la construction parvenaient à compenser les pertes d'emplois de l'agriculture et de l'industrie.

Post-crise (2007/2011), les difficultés enregistrées dans le secteur de la construction et le moindre dynamisme du tertiaire n'ont plus permis de porter la croissance. Sur cinq ans, la nouvelle région a enregistré des pertes d'emplois de l'ordre de -1,8% contre -0,4% en moyenne en France.

Le ralentissement économique, observé depuis le début des années 2000 et qui s'est accentué avec la crise économique et financière de 2008, a affecté plus durement l'économie de la nouvelle région qu'en moyenne nationale, que l'on considère son impact sur la croissance, sur l'emploi ou sur le chômage. Caractérisée par sa structure productive historiquement industrielle, et par la présence d'activités sur des segments fragilisés (sous-traitance automobile par exemple), la nouvelle région enregistre d'importantes mutations. L'industrie en 2011 concentrait ainsi 15,9% de l'emploi total, alors que cette part s'élevait à 22,2% en 1999. Le travail ouvrier se réduit progressivement, au profit des activités tertiaires (représentant 77,1% contre 71,4% dix ans plus tôt).

Les récentes difficultés ne doivent pas pour autant masquer les dynamiques à l'œuvre depuis quelques années, puisant leurs origines dans la transformation de l'appareil productif (développement progressif des activités présentes par exemple, c'est-à-dire le développement d'activités non délocalisables et répondant aux besoins de la consommation locale), et l'émergence des activités issues des filières d'excellence, ces dernières constituant à la fois un catalyseur de l'attractivité régionale au niveau international, mais aussi une opportunité de connecter les territoires entre eux au sein de la nouvelle région.

1. Le contexte économique et l'évolution de l'emploi



1.2 L'évolution de l'emploi au lieu de travail

Un développement de l'emploi autour des grands pôles urbains, une croissance plus lente ailleurs

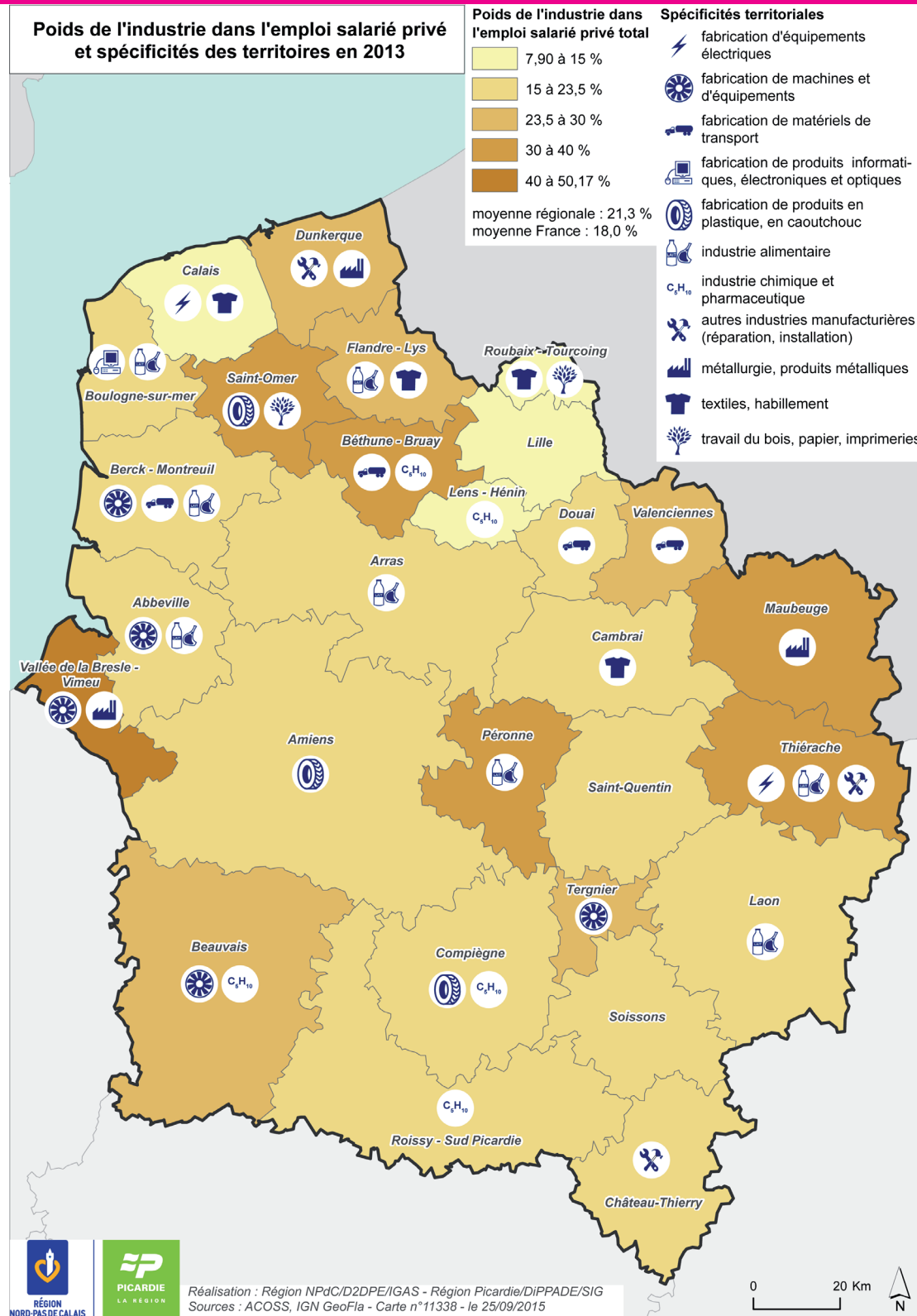
D'un point de vue démographique et de façon globale, les villes – qu'elles appartiennent à un grand, moyen ou petit pôle - perdent de la population au profit des espaces périurbains et ruraux. En conséquence - et à l'exception de la métropole lilloise et de quelques grandes villes (Villeneuve-d'Ascq, Beauvais) - l'emploi s'est surtout développé dans les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle. Il s'agit majoritairement d'emplois dans les activités de service (action sociale, activités de services administratifs et de soutien...), répondant aux besoins des populations venues s'installer.

La progression des emplois dans ces communes autour des grands pôles n'a pas été homogène partout. L'emploi s'est essentiellement développé dans quelques communes des zones urbaines de Lille (Orchies, Ennevelin, Fretin...), de Dunkerque (Bierne), de Beauvais, ou encore de Calais. On relève aussi une progression dans quelques communes sous influence francilienne, imputable au développement résidentiel (Chantilly, Chambly, Lamorlaye...).

En dehors des grands pôles, certains territoires ruraux de la nouvelle région, enregistrent un développement qui se caractérise par des dynamiques démographiques ou économiques sur un modèle qui se distingue du déclin industriel rural et du périurbain résidentiel : ces nouvelles campagnes sont concernées par des arrivées de nouvelles populations, y compris dans des zones rurales non polarisées par la ville, dont l'attractivité est intrinsèque (par exemple du fait des paysages, du cadre de vie etc.).

Ces territoires observent ainsi une croissance démographique, mais qui ne conduit pas nécessairement au développement économique escompté au regard des richesses captées par ces territoires (certaines communes de la communauté de communes du Sud-Ouest Amiénois, du Pays Neslois, de Chauny Tergnier, de la Picardie Verte...).

1. Le contexte économique et l'évolution de l'emploi



1.3 Le poids de l'industrie dans l'emploi salarié privé et spécialisations sectorielles

L'industrie a mieux résisté qu'attendu

Avec près de 302 000 emplois salariés privés, la nouvelle région se hisse en 2013 au 4ème rang des régions industrielles derrière Ile-de-France, Rhône-Alpes / Auvergne et Alsace / Lorraine / Champagne Ardenne¹, et se caractérise par la diversité de ses activités industrielles.

Elle affiche des spécificités marquées dans les activités de textile et d'habillement (très présentes sur les zones d'emplois de Roubaix-Tourcoing et de Cambrai), pour les industries chimiques et pharmaceutiques (Roissy Sud, Compiègne, Beauvais, Lille), pour le caoutchouc / plastiques (Béthune, Amiens), le verre (Saint-Omer) ainsi que pour la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (très concentrées sur les zones de Dunkerque, Valenciennes, et Vimeu / Vallées de la Bresle)².

Concentrant plus d'un salarié sur cinq de l'industrie, les industries agro-alimentaires constituent le premier employeur de la région. Ses activités sont implantées sur l'ensemble de la nouvelle région, même si elles sont plus présentes sur les zones d'emplois de Lille, Béthune-Bray, Boulogne sur Mer, Arras, Amiens et Péronne.

Le tissu sectoriel qui s'est érodé depuis le début des années 2000, conséquence des délocalisations des donneurs d'ordre et de fortes tensions concurrentielles, a fortement ébranlé l'industrie régionale. La nouvelle région a été l'une des plus touchées par la crise économique et financière de 2008. Soumise à une concurrence internationale forte, caractérisée par une forte dépendance à des groupes industriels extrarégionaux et concentrant un important tissu de petites et moyennes entreprises sous-traitantes, la nouvelle région a été extrêmement sensible à la conjoncture.

Malgré les fragilités, la nouvelle région jouit encore d'ancrages compétitifs sur des marchés porteurs, par exemple le ferroviaire, l'aéronautique, le machinisme agricole, certains segments de la métallurgie (robinetterie de luxe par exemple). L'industrie représente toujours plus de 30% de l'emploi dans 8 zones d'emplois (Péronne, Thiérache, Saint-Omer, Béthune-Bray...) et dépasse même 50% sur la Vallée de la Bresle - Vimeu.

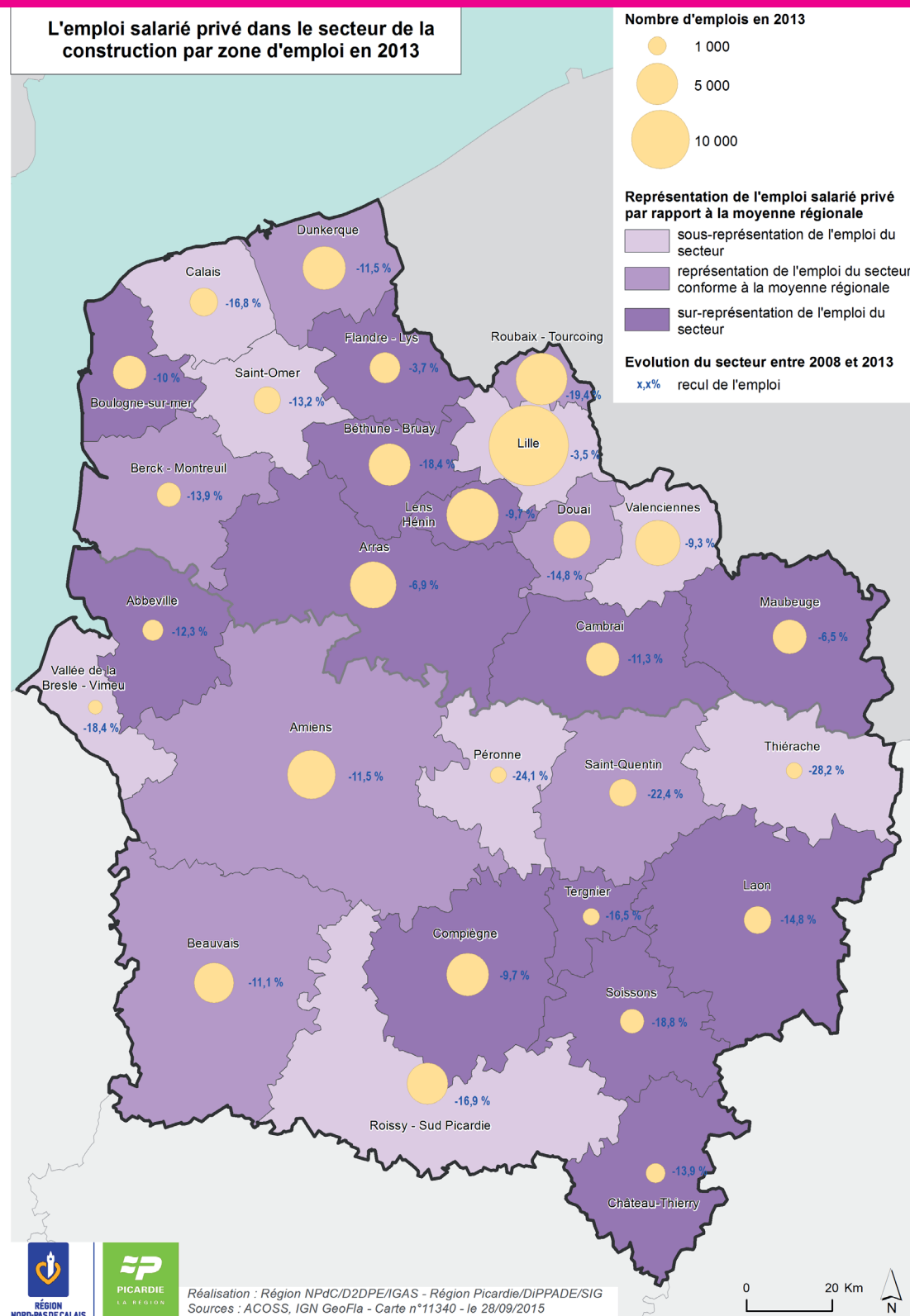
Confrontée à de profondes mutations, l'industrie régionale mise sur différentes stratégies : stratégies de positionnement sur les marchés, d'innovation... - pour consolider les filières existantes, ce qui a permis de contenir les pertes d'emplois. Entre 2007 et 2011, la nouvelle région a perdu moins d'emploi qu'attendu au regard de sa structure productive (perte d'environ 48 070 emplois industriels contre une perte estimée à environ 62 000)³.

¹ Selon les données ACOSS en 2013

² N'ont été pris en compte que les activités dont l'indice de spécificité est important sur un territoire (>1,80), et pour lequel le poids de l'emploi salarié privé est élevé. L'indice de spécificité permet d'identifier les activités fortement représentées (>1,00) ou faiblement représentées (<1,00) au sein d'une zone d'observation comparée à un autre échelon géographique (région, France...).

³ Selon un calcul issu de l'application Shift Share

1. Le contexte économique et l'évolution de l'emploi



1.4 L'emploi dans le secteur de la construction

La construction rivée aux marchés de la rénovation énergétique

Le dynamisme du secteur de la construction est étroitement lié à la conjoncture économique, aux politiques d'investissement de l'Etat et des collectivités locales, à la politique fiscale et d'aide au financement de l'Etat, et de façon générale aux comportements des acteurs économiques privés et publics.

Le bâtiment a subi les effets de la crise économique par un fort ralentissement de sa croissance à partir de 2009. Au sein de la nouvelle région, la crise s'est fait ressentir par un repli de la construction de logements neufs. Le durcissement de l'octroi des crédits immobiliers (lié à la crise des subprimes), combiné au prix élevé du foncier, a entraîné un recul des ventes de logements résidentiels et un ralentissement des mises en chantier.

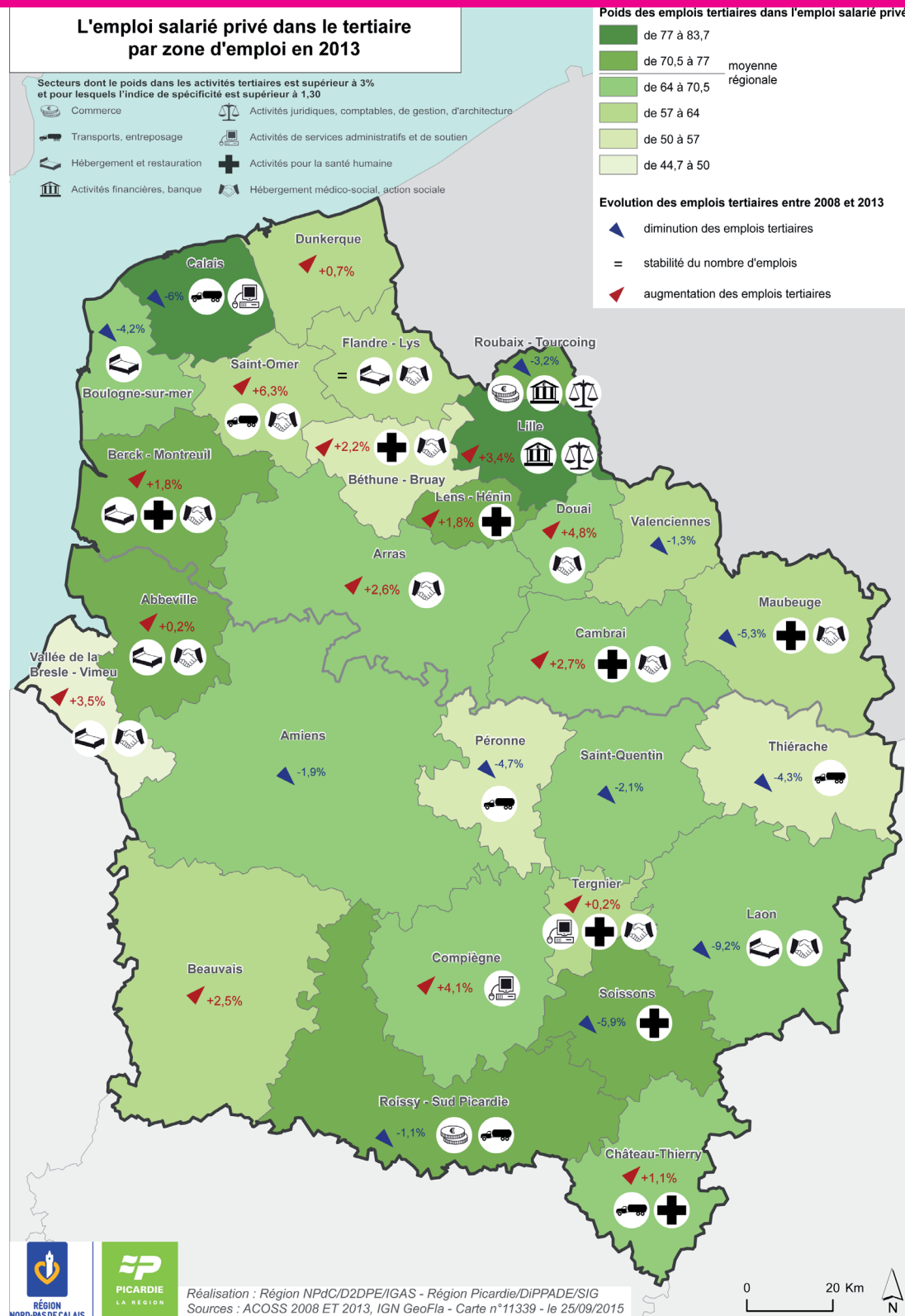
En 2013, le secteur de la construction comptait 114 716 emplois salariés privés, représentant 8,1% de l'emploi salarié privé tous secteurs confondus, soit une part conforme à celle observée en France. Les zones d'emplois de Laon, Flandre-Lys, Arras, Compiègne, Soissons, Cambrai, Lens Hénin enregistrent une surreprésentation importante des emplois du BTP.

Par rapport à 2008, l'emploi a reculé de 11,6% - contre -7,9% en moyenne nationale -, représentant une perte de plus de 15 000 emplois.

En repli sur l'ensemble des territoires, l'emploi a évolué plus défavorablement qu'à l'échelon national dans une majorité de zones d'emploi de la nouvelle région, à l'exception de Lille, Arras et Maubeuge où les pertes ont été « proportionnellement contenues ». A l'inverse, certaines zones d'emploi ont enregistré d'importants reculs, comme c'est le cas pour la Thiérache, Saint-Quentin ou encore Péronne. Ces zones cumulent par ailleurs des caractéristiques socio-économiques difficiles (taux de chômage important, faibles revenus de la population...) pouvant avoir encore amplifié le repli de l'activité (le comportement des ménages en matière de rénovation énergétique étant largement conditionnés par leurs capitaux économiques).

Malgré les difficultés, la filière bâtiment constitue une des filières stratégiques en région, parce que les gisements d'emplois y restent importants et particulièrement vulnérables aux variations conjoncturelles, mais aussi parce que les marchés du bâtiment liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables devraient connaître une forte progression en imposant une adaptation permanente de la part des professionnels et des contenus de formation dispensés.

1. Le contexte économique et l'évolution de l'emploi



1.5 L'emploi salarié privé dans le tertiaire

Des opportunités liées au développement de l'économie présentielle

L'emploi tertiaire (public et privé) prédomine, concentrant 77,1% de l'emploi total. Ce pourcentage est en constante progression, mais reste inférieur de deux points à la moyenne nationale. L'écart est plus important encore pour l'emploi salarié privé (70,1% des emplois salariés privés de la nouvelle région se concentrent dans le tertiaire, contre 74,1% en France).

Les emplois dans le commerce, légèrement surreprésentés au sein de la nouvelle région ont reculé de 3,8% contre -2,0% à l'échelon national (sur une période d'observation 2008 à 2013). Les emplois salariés privés des services ont en revanche progressé de 2%, dans des proportions comparables à l'évolution nationale. Les emplois qui se sont développés sont surtout concentrés dans les activités liées à l'action sociale, aux activités récréatives, aux activités de services administratifs et de soutien... Pour certaines activités, on relève une progression plus favorable qu'en moyenne nationale sous l'effet d'un rattrapage (hébergement/restauration, arts/spectacles/activités récréatives...). Le tourisme et ses activités connexes (hôtellerie restauration) présentent un potentiel de développement important. Sur 6 ans, le secteur⁴ a enregistré une croissance de 7,4% de ses emplois (représentant un gain de plus de 4 600 emplois), contre +5,5% en moyenne nationale.

L'emploi tertiaire est davantage développé dans et autour de la métropole lilloise, avec la présence d'activités de soutien aux entreprises et de fonctions métropolitaines. Ces fonctions sont également bien développées sur les territoires limitrophes de l'Île-de-France. Le tertiaire est également bien représenté sur la zone d'emploi de Calais.

La nouvelle région présente des spécificités⁵ marquées pour les activités de la santé (zones d'emplois de Château-Thierry, Berck-Montreuil, Béthune-Bruay, Cambrai, Soissons...), l'action sociale (Béthune-Bruay, Tergnier, Maubeuge...), et pour les emplois privés relevant de l'administration et de l'enseignement.

Globalement, la moindre croissance de l'emploi tertiaire comparée à la France s'explique largement par la restructuration profonde du tissu productif : le repli de l'économie productive a contribué au solde migratoire déficitaire. Sur les territoires concernés, les activités de la sphère présentielle (commerce, services aux particuliers...) ont été moins stimulées (moins de ménages présents). Toutefois, la nouvelle région compte des influences externes multiples : francilienne, rémoise, haute-normande, belge... Ces influences se concrétisent par d'importants flux domicile-travail et des installations résidentielles, par le tourisme etc.

La circulation de cette population dégage une manne de revenus, en provenance de l'extérieur et variable selon les potentialités des territoires (proximité aux régions limitrophes, attractivité touristique...), dont une partie peut être absorbée par le territoire d'accueil. L'une des pistes possibles pour « capter » ces revenus est celle du développement d'activités présentielles de production de biens et de services, mises en œuvre localement pour les personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

⁴ Regroupant des activités de l'hébergement, de la restauration et du loisir-tourisme.

⁵ L'indice de spécificité permet d'identifier les activités fortement représentées (>1,00) ou faiblement représentées (<1,00) au sein d'une zone d'observation comparée à un autre échelon géographique (région, France...).

1. Le contexte économique et l'évolution de l'emploi



1.6 L'orientation économique des territoires en 2012 et l'emploi par catégories sociales et spécialisations sectorielles

Une montée en qualification des actifs en réponse aux transformations des emplois

La transformation de l'appareil productif de la nouvelle région a entraîné, à l'instar des tendances nationales, une mobilité structurelle ascendante : entre 2006 et 2011, la part des emplois les plus qualifiés (professions intermédiaires, cadres...) a légèrement progressé, tandis que la part des ouvriers a reculé de 2,3 points.

Les catégories sociales les plus présentes au sein de la nouvelle région sont les employés et les ouvriers : ils occupent plus de 55% des actifs (respectivement 29,5% et 26,3% des actifs), soit 6,1 points de plus qu'en moyenne en France.

Avec 25,1% des actifs en emploi, les professions intermédiaires sont représentées dans des proportions conformes à celles enregistrées au niveau national. A l'inverse, les cadres et professions intermédiaires supérieures sont sous-représentés (12,8% contre 16,9% en France), mais cette proportion a progressé de plus d'un point depuis 2006. La progression est d'autant plus visible pour les cadres des fonctions métropolitaines (liées aux prestations intellectuelles, à la conception-recherche, à la culture etc.) dont les effectifs sont en progression de 12% sur la même période d'observation.

Enfin, les catégories des artisans / commerçants / chefs d'entreprises (5,1%) ainsi que celle des agriculteurs exploitants (1,3%) concentrent une proportion d'actifs légèrement en deçà de la moyenne nationale.

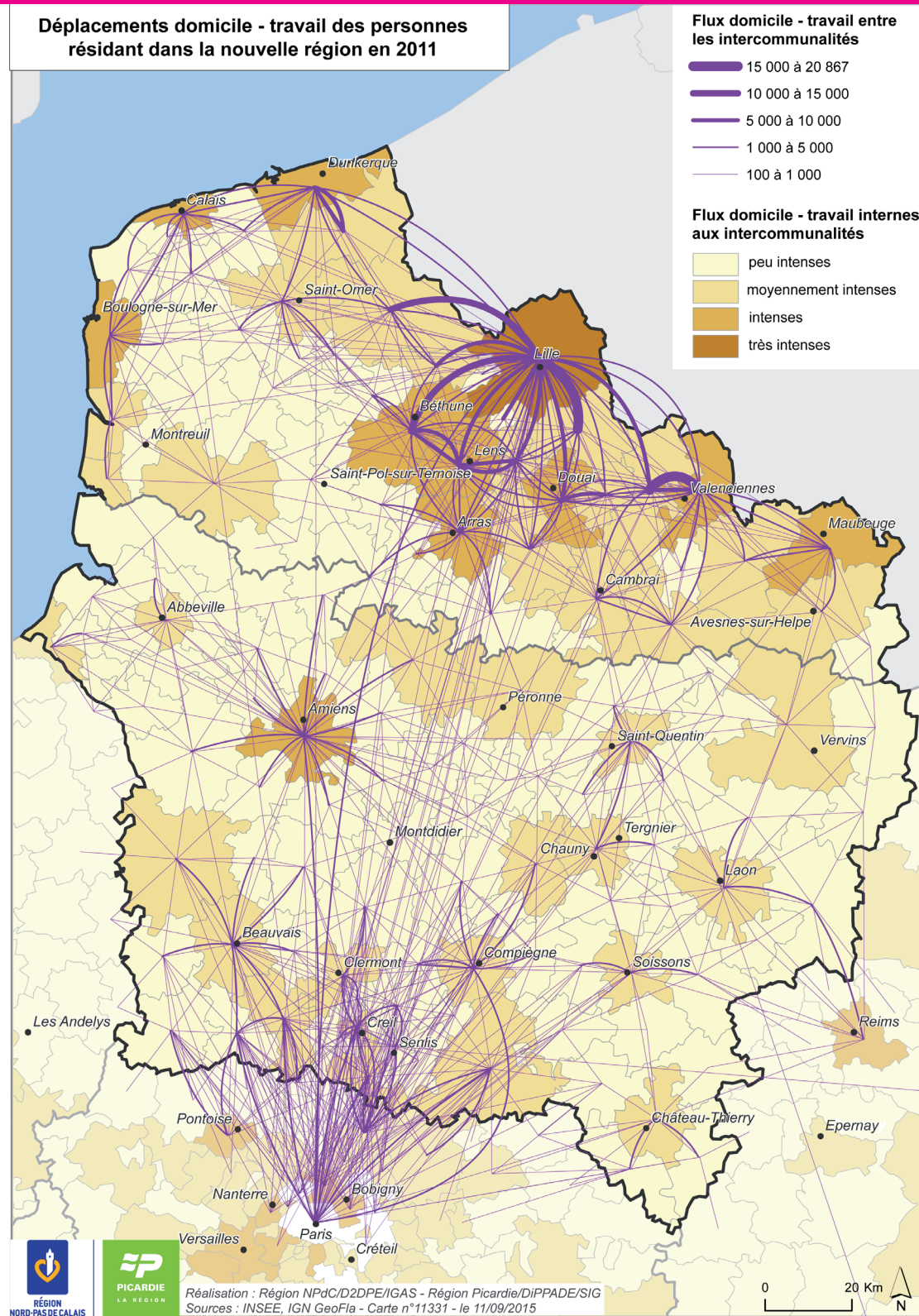
Les catégories sociales sont réparties en cohérence avec les moteurs de développement de chaque territoire. Les territoires urbains concentrent davantage de cadres et de professions intermédiaires supérieures (Lille, Senlis, Amiens, Compiègne...), d'autres territoires à dominante présentielle et/ou publique comptent une part importante d'employés (zones d'emplois de Laon ou de Calais par exemple), certaines autres zones à dominante productive enregistrent d'importantes part d'ouvriers (Péronne, Saint-Omer, Thiérache, Vallées de la Bresle-Vimeu, Lens-Hénin...).

Au-delà de la mobilité sociale, on relève une élévation du niveau de diplôme sur le marché de l'emploi. La ventilation des emplois par niveau de diplôme et métiers occupés⁶ constitue un bon indicateur de l'éventuel décalage entre emploi et formation.

On retrouve, globalement, le lien attendu entre niveau de qualification des métiers et niveau de diplôme des actifs qui les occupent. Par exemple, les actifs non diplômés (V bis et VI) occupent majoritairement les familles professionnelles non qualifiées. Le repère n°57 a mis en avant un déplacement vers le haut de cette équivalence, reflétant généralement une élévation du niveau de diplôme exigée par les employeurs, mais accentuant dans le même temps une certaine « disqualification sociale » des franges de population les moins diplômées et les plus exposées au chômage. Or, les actifs sans diplôme ont une probabilité près de quatre fois plus importante d'être au chômage que les actifs diplômés du supérieur. Parmi ceux qui ont un diplôme qualifiant, avoir un niveau post-bac divise par 2,4 le risque d'être au chômage⁸.

⁶ Travail réalisé à partir de la nomenclature des familles professionnelles
⁷ Repère n°5, « Le marché de l'emploi au sein de la nouvelle région entre mutations structurelles et opportunités », septembre 2015
⁸ Calculs réalisés à partir des données du recensement 2011

2. Les caractéristiques de l'emploi et des actifs



2.1 Les déplacements domicile / travail

Au dehors comme en dedans, d'importants déplacements domicile / travail

La nouvelle région se caractérise par d'importants flux domicile / travail. Pour 100 actifs occupés habitant en Nord-Pas de Calais - Picardie, 94 emplois sont présents sur le territoire. Cette différence se traduit par un nombre important d'actifs sortant quotidiennement de la région pour se rendre au travail.

Les influences sont multiples (Belgique, Reims, Haute-Normandie...), mais c'est avec l'Île-de-France que les échanges sont les plus importants : 120 000 résidents vont chaque jour y travailler tandis que près de 18 000 franciliens font le trajet inverse.

Au total, 6,5% des actifs quittent la nouvelle région pour aller travailler dans une autre région (soit un peu plus de 150 000 actifs), tandis que 1,3% (soit un peu plus de 29 500 actifs) travaillent à l'étranger. Il s'agit principalement de flux transfrontaliers du Nord vers la Belgique tandis que 10 000 actifs belges font le trajet inverse. L'importance de ces flux a été favorisée par des avantages fiscaux pour les résidents français jusqu'en 2012. Si ces avantages se sont réduits, d'autres facteurs tendent à favoriser l'emploi frontalier à l'image de besoins de main d'œuvre importants dans plusieurs arrondissements flamands frontaliers.

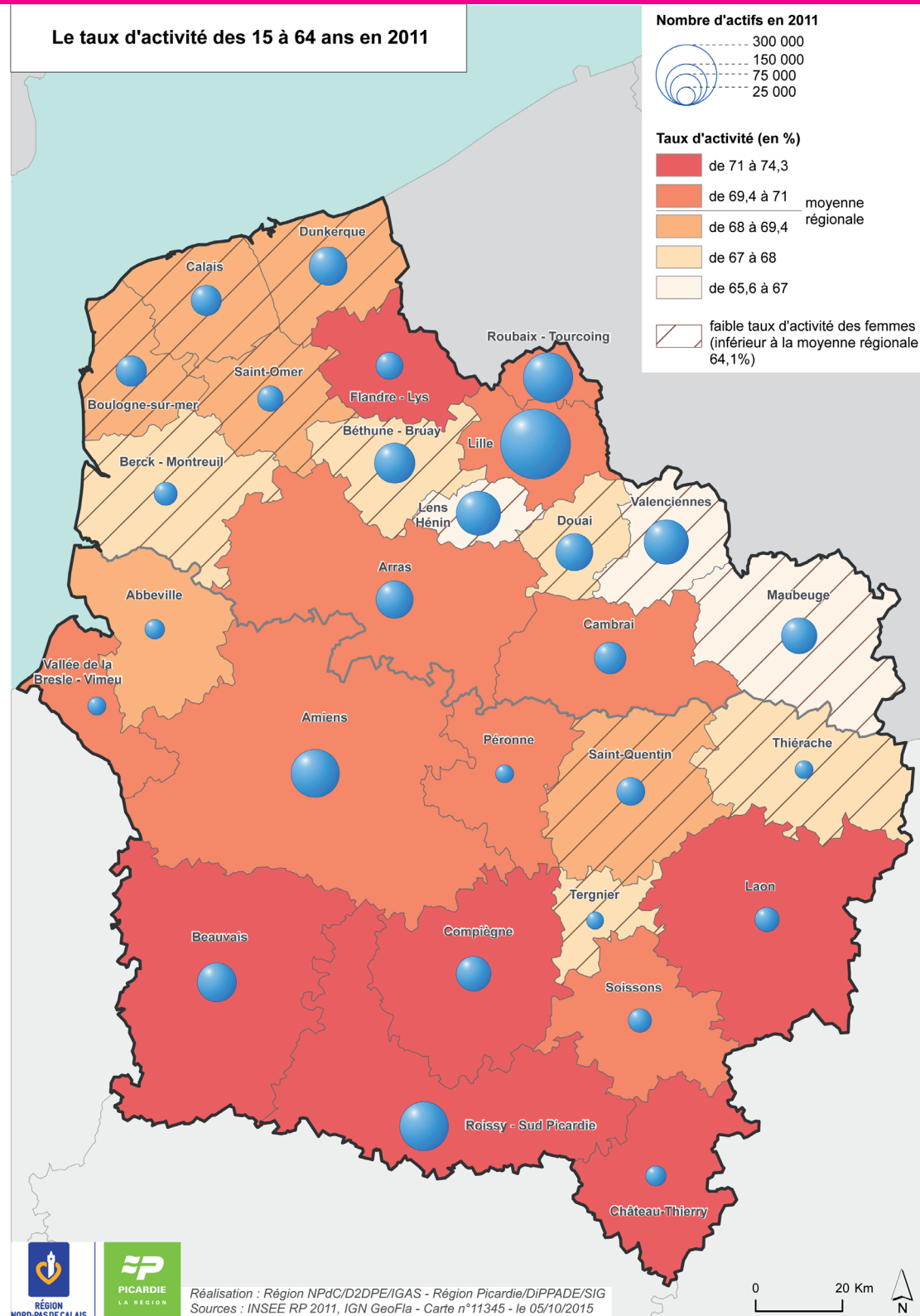
Certains territoires apparaissent multi-polarisés et donc soumis à de nombreuses formes de déplacements, alors que d'autres fonctionnent davantage en vase clos, les pôles d'emploi et leurs couronnes périurbaines étant incluses dans le même espace (métropole lilloise et nord Littoral notamment). Il en résulte des différences significatives en termes de flux, entre territoires qui se vident pendant la journée, alors que d'autres territoires accueillent un grand nombre de travailleurs venus d'ailleurs.

Les flux sortants des départements du Nord et de la Somme sont les plus restreints. Sur ces zones, respectivement 95,6% et 89,4% des actifs résident et travaillent au sein du même département. Il en est tout autrement dans l'Aisne, et surtout dans l'Oise, qui pour l'un développe des flux de proximité avec son département voisin de la Marne, et pour l'autre est sous influence francilienne (24,8% des actifs Isariens quittent chaque jour le département pour la région Île-de-France). Néanmoins, les déplacements domicile / travail infrarégionaux sont de plus en plus nombreux (croissance du nombre d'actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence), faisant apparaître des territoires qui accueillent (Abbeville, Amiens, Arras, Lille, Compiègne...) ou qui alimentent.

Si d'importants liens sont visibles entre la métropole lilloise et ses pôles satellites, la nouvelle région compte aussi de nombreux pôles d'emploi secondaires, notamment en Picardie (Abbeville, Saint-Quentin, Beauvais, Compiègne...) autour desquels se maintiennent des marchés locaux de travail.

Néanmoins, le fait que les mobilités soient particulièrement importantes en flux au sein de la nouvelle région ne doit pas minimiser les difficultés de mobilité rencontrées par une partie de la population. En effet, il persiste un paradoxe entre des actifs de plus en plus mobiles et une frange de population qui reste peu mobile sous les effets du chômage et de difficultés sociales importantes, qu'elle réside en milieu à dominante rurale ou urbaine.

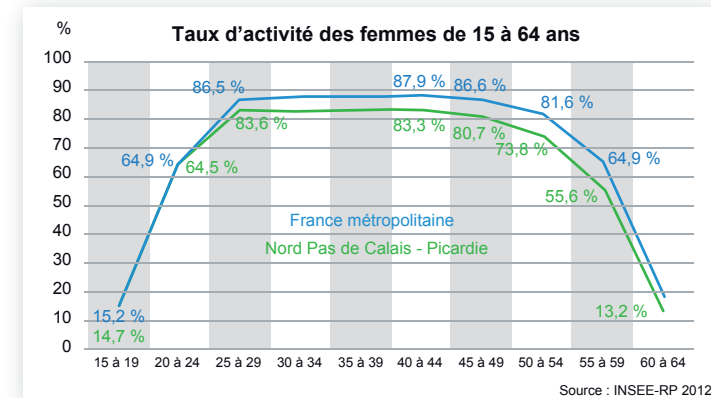
2. Les caractéristiques de l'emploi et des actifs



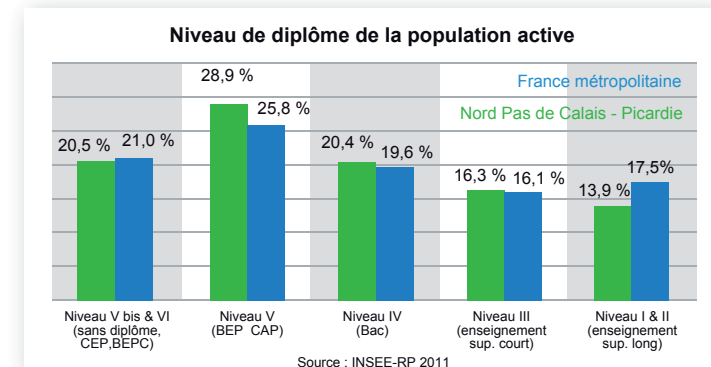
2.2 Le taux d'activité

Un faible taux d'activité des femmes

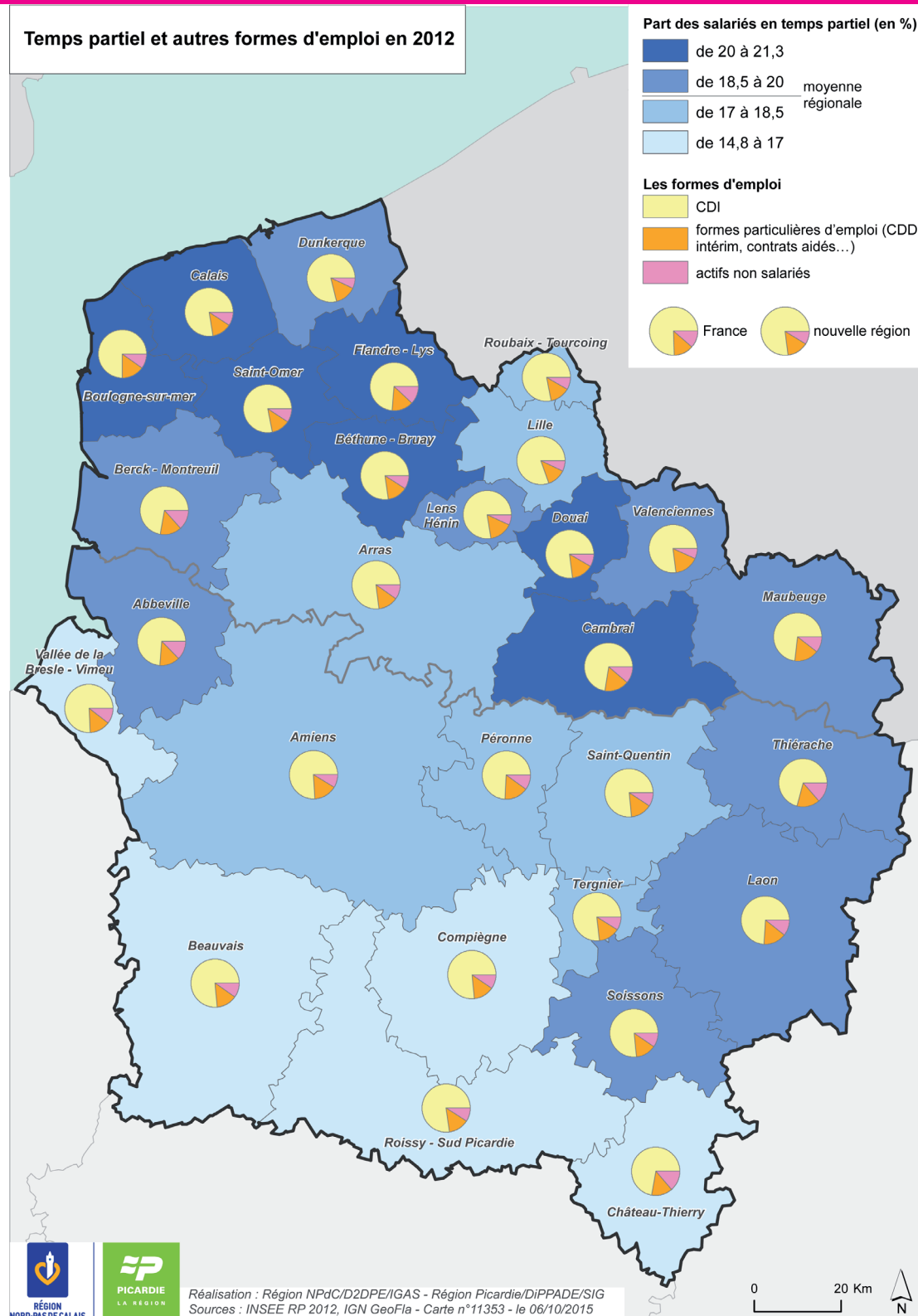
En 2011, la nouvelle région compte près de 2,7 millions d'actifs (actifs occupés et chômeurs) parmi les 15-64 ans. Le taux d'activité s'établit à 69,4%, soit 3 points de moins que la moyenne nationale. Si les hommes accusent un léger retard par rapport à la France (-1,1 point), le décalage est nettement plus important pour les femmes (-4,5 points). Ce décalage de l'activité féminine entre nouvelle région et France est visible à partir de la tranche d'âge des 20-29 ans mais c'est à partir de 30 ans que l'écart se creuse (-5,5 points pour les 30-55 ans). Plus d'enfants, marché de l'emploi morose mais aussi niveau de formation plus faible que celui des Françaises (23,3% des femmes de la nouvelle région ne disposent d'aucun diplôme, contre 20,4% en moyenne en France) sont quelques-uns des facteurs explicatifs de la faiblesse de l'activité féminine, dont la problématique se concentre fortement dans les ex bassins miniers (Valenciennes, Maubeuge, Lens-Hénin...).



De façon générale, les analyses sur les niveaux de formation de la population active montrent que la part des actifs sans diplôme est d'un demi-point inférieure à la moyenne nationale (20,5% contre 21,0%), tandis que la part des diplômés de niveau V (détenteurs d'un BEP ou d'un CAP) s'élève à 28,9%, soit +3,1 points par rapport à la France. A contrario, on relève une sous-représentation des actifs ayant bénéficié d'un enseignement supérieur long (-3,6 points).



2. Les caractéristiques de l'emploi et des actifs



2.3 Les formes d'emploi

Une surreprésentation du contrat à durée indéterminée mais aussi du temps partiel

Au sein de la nouvelle région, plus de neuf actifs sur dix sont salariés. Le contrat à durée indéterminée est la forme de contrat la plus fréquente (77,1%), de 1,6 point supérieur à la moyenne française. Cette part dépasse 80% sur la zone d'emploi de Lille.

Les emplois temporaires sont utilisés par les entreprises pour ajuster leur volume d'emplois aux variations de l'activité et constituent un mode de recrutement de plus en plus fréquent dans les entreprises, même pour les postes qualifiés. En parallèle, les publics les plus éloignés du marché du travail ont accès à des contrats spécifiques, encadrés et soutenus par l'Etat. Il en résulte différentes formes d'emplois : avec 14,1% des actifs occupés en 2012, et d'un point supérieur à la moyenne nationale, la nouvelle région est l'une des régions françaises les plus concernées par ces formes particulières d'emplois⁹ (comprenant les actifs en CDD, en intérim, ou apprentissage, contrats aidés etc.). L'écart tient principalement aux emplois aidés qui occupent 1,6% des actifs contre 1,1% en France et à l'intérim (2,0% contre 1,6%). La part des apprentis et des actifs occupant un emploi en contrat à durée déterminée est conforme à la moyenne française.

La part des formes particulières d'emplois dépasse 16% des actifs sur les zones d'emplois de Maubeuge et de Cambrai.

	Actifs occupés	Part Temps partiel	CDI	CDD	Apprentissage	Intérim	Autres	Part non salariés
nouvelle région	2 142 389	18,5%	77,1%	8,7%	1,8%	2,0%	1,6%	8,8%
France	26 328 251	17,5%	75,5%	8,5%	1,9%	1,6%	1,1%	11,4%

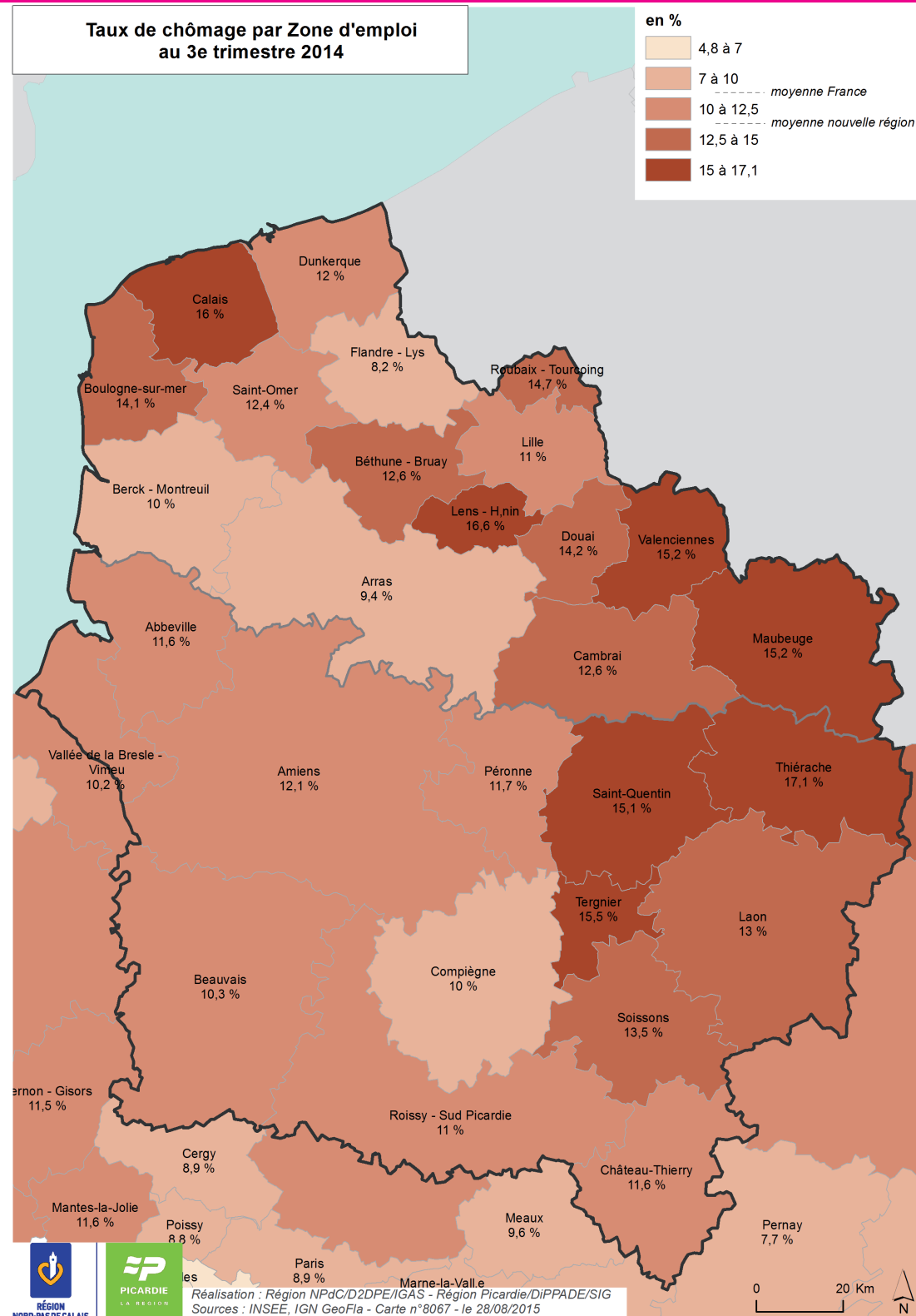
Source : INSEE-RP 2012

A la même date, le temps partiel (en CDI ou en CDD) concernait 395 480 emplois, soit 18,5% des actifs (17,5% en France). Majoritairement féminin (près de 79%), il est surtout présent dans le secteur tertiaire et concerne les personnes peu qualifiées : au sein de la nouvelle région, 27,7% des actifs travaillant à temps partiel n'ont pas de diplôme.

La part des contrats à temps partiel est plutôt atténuée dans le sud de la région (Beauvais, Compiègne...) tandis que les zones d'emploi du département du Pas de Calais affichent des proportions plus élevées (Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint-Omer...), tout comme Douai et Flandre-Lys dans le Nord.

⁹ Les formes particulières d'emploi sont des relations d'emploi encadrées par la loi mais relevant de dispositifs dérogatoires au droit commun du travail, c'est-à-dire ne correspondant pas à la norme de l'emploi à temps plein et en Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Ce sont : le Contrat à Durée Déterminée (CDD), l'intérim, le temps partiel, le contrat d'apprentissage et les contrats aidés.

2. Les caractéristiques de l'emploi et des actifs



2.4 Le taux de chômage par zone d'emploi

Un taux de chômage élevé

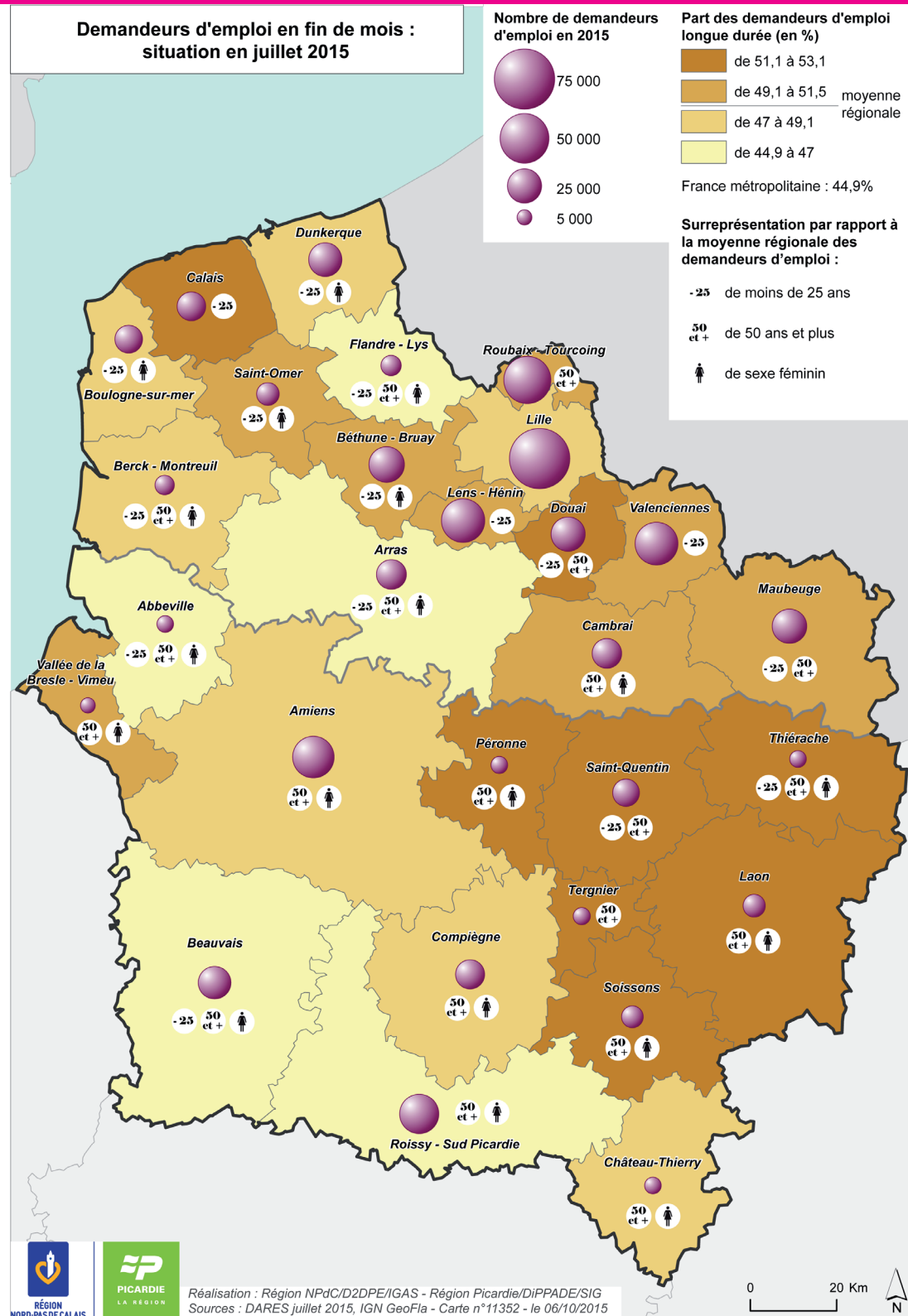
La nouvelle région a été fortement marquée par la crise structurelle de 2008. Cela s'est traduit par une augmentation quasi continue du taux de chômage jusqu'en 2013, selon une trajectoire comparable à celle de la France métropolitaine. Au 3ème trimestre 2014, le taux de chômage de la nouvelle région s'élève à 12,5%.

Les difficultés sur le marché du travail peuvent atteindre des niveaux particulièrement élevés à l'échelle des zones d'emploi : 7 d'entre elles enregistrent un taux de chômage supérieur de 5 points à la moyenne nationale. Si le taux de chômage a globalement augmenté au cours des 5 dernières années, la région apparaît dans une dynamique moins défavorable que la France métropolitaine avec une hausse plus modérée dans de nombreux territoires.

L'importance du chômage touche pourtant de nombreux territoires avec une continuité de difficultés de la zone d'emploi de Maubeuge à celle de Calais englobant l'ensemble des territoires miniers. Un deuxième axe nord-sud apparaît reliant Maubeuge à plusieurs zones d'emploi de l'Aisne. Plusieurs espaces apparaissent toutefois dans une situation moins défavorable avec un taux de chômage qui se rapproche des standards nationaux. C'est en particulier le cas des zones d'emploi de Flandre-Lys et de Lille même si la métropole lilloise se caractérise par d'importantes disparités et un taux de chômage élevé sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing. La situation est également plus favorable dans l'Arrageois et le Montreuillois ainsi que dans les zones d'emplois situées au sud de la nouvelle région (Compiègne, Beauvais, Roissy-Sud Picardie). Ces dernières bénéficient notamment des emplois de l'Île-de-France.

Certains territoires sont plus sensibles que d'autres à la conjoncture économique, cumulant plusieurs handicaps, comme des spécialisations industrielles en déclin prononcé, une faible tertiarisation de l'économie, un enclavement territorial, ou encore un niveau faible de formation initiale (Thiérache par exemple). A l'inverse, les zones métropolitaines et urbaines ont été moins sensibles à la conjoncture et les fluctuations du taux de chômage post-crise y ont été plus faibles (Lille, Flandre Lys, Arras, Abbeville, Compiègne).

2. Les caractéristiques de l'emploi et des actifs



2.5 Structure de la demande d'emploi en fin de mois

Les jeunes particulièrement touchés par le chômage

565 560 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C¹⁰ sont inscrits à Pôle Emploi au 31 juillet 2015.

La part des demandeurs d'emploi de longue durée (d'une durée supérieure à 1 an) atteint 49,1% à cette date, contre 44,9% à l'échelon national. Le premier facteur explicatif du chômage de longue durée est le niveau du chômage global, où la durée peut s'expliquer par des probabilités de sortie du chômage plus faibles lors d'un ralentissement économique. Les zones d'emploi du département de l'Aisne sont les plus concernées (Soissons, Saint-Quentin, Laon, Tergnier...), c'est également le cas dans le Vimeu ou sur le Calais, Lens Hénin ou Béthune-Bruay.

La part des femmes dans la demande d'emploi s'élève à 48,1% contre 50,4% en moyenne nationale. De la même façon, la part des 50 ans et plus est légèrement plus faible au sein de la nouvelle région qu'à l'échelon national (21,2% contre 23,1%). Toutefois, on retrouve une surreprésentation des seniors sur les territoires de l'Aisne concentrant une part élevée de demandeurs d'emploi de longue durée.

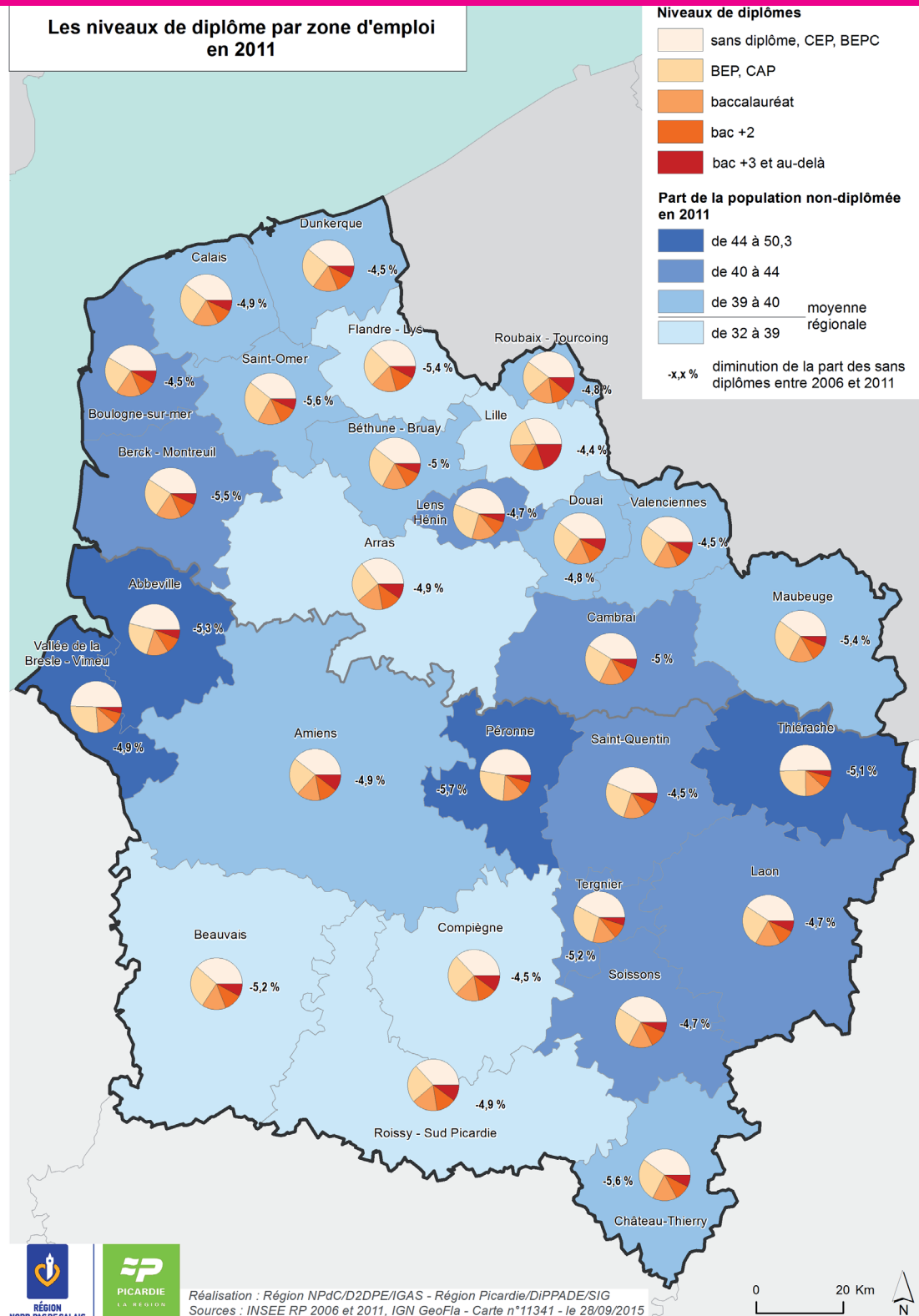
Avec 97 640 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, la nouvelle région compte 17,2% de jeunes au chômage, soit 3,2 points de plus qu'en moyenne nationale.

Plusieurs facteurs expliquent l'importance du chômage des jeunes en région : d'abord le ralentissement économique enregistré ces dernières années qui touche en premier lieu l'emploi des jeunes. Ce phénomène a été accentué par la structure démographique de la nouvelle région qui compte davantage de jeunes qu'en moyenne nationale. On peut mettre en avant le fait que les employeurs, en cas de ralentissement de l'activité, préfèrent se séparer de leurs salariés les moins expérimentés. Mais cela vaut surtout pour les moins diplômés.

Les zones d'emploi du littoral sont les plus touchées par l'importance du chômage des jeunes : Calais, Boulogne-sur-Mer, Berck-Montreuil, Flandre-Lys, Saint-Omer. Dans l'Aisne, la Thiérache est elle aussi concernée.

¹⁰ catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ; catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ; catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois)

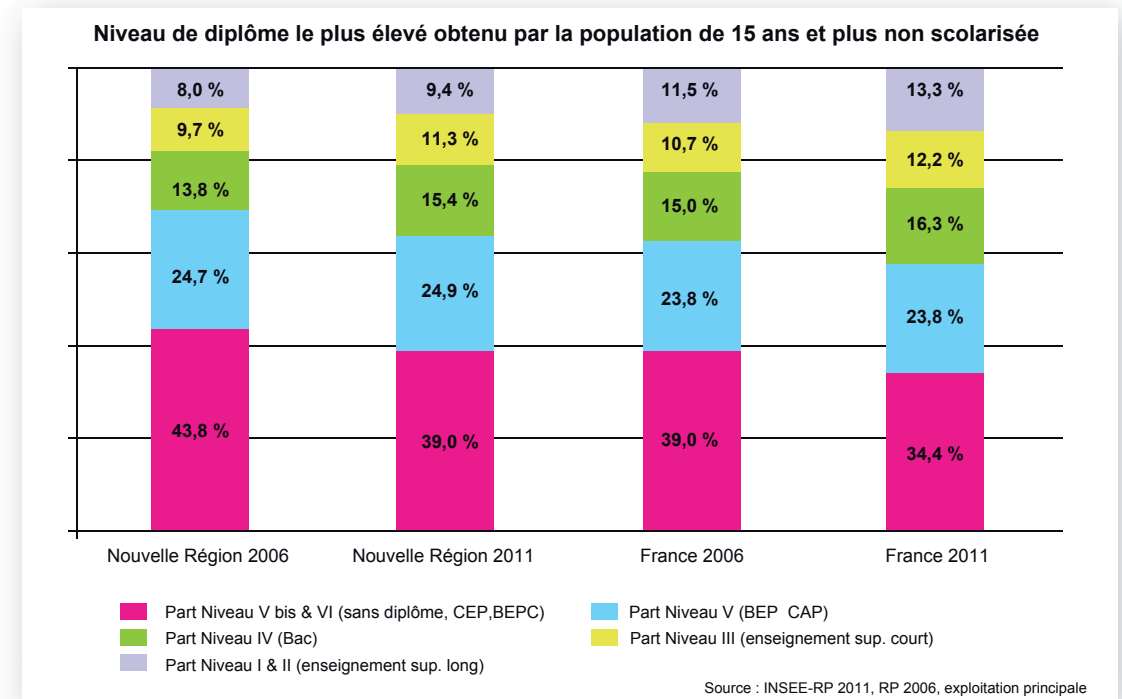
3. Caractérisation du système de formation



3.1 Les niveaux de diplôme de la population de 15 ans et plus

Un déficit de formation de la population, mais qui se résorbe progressivement

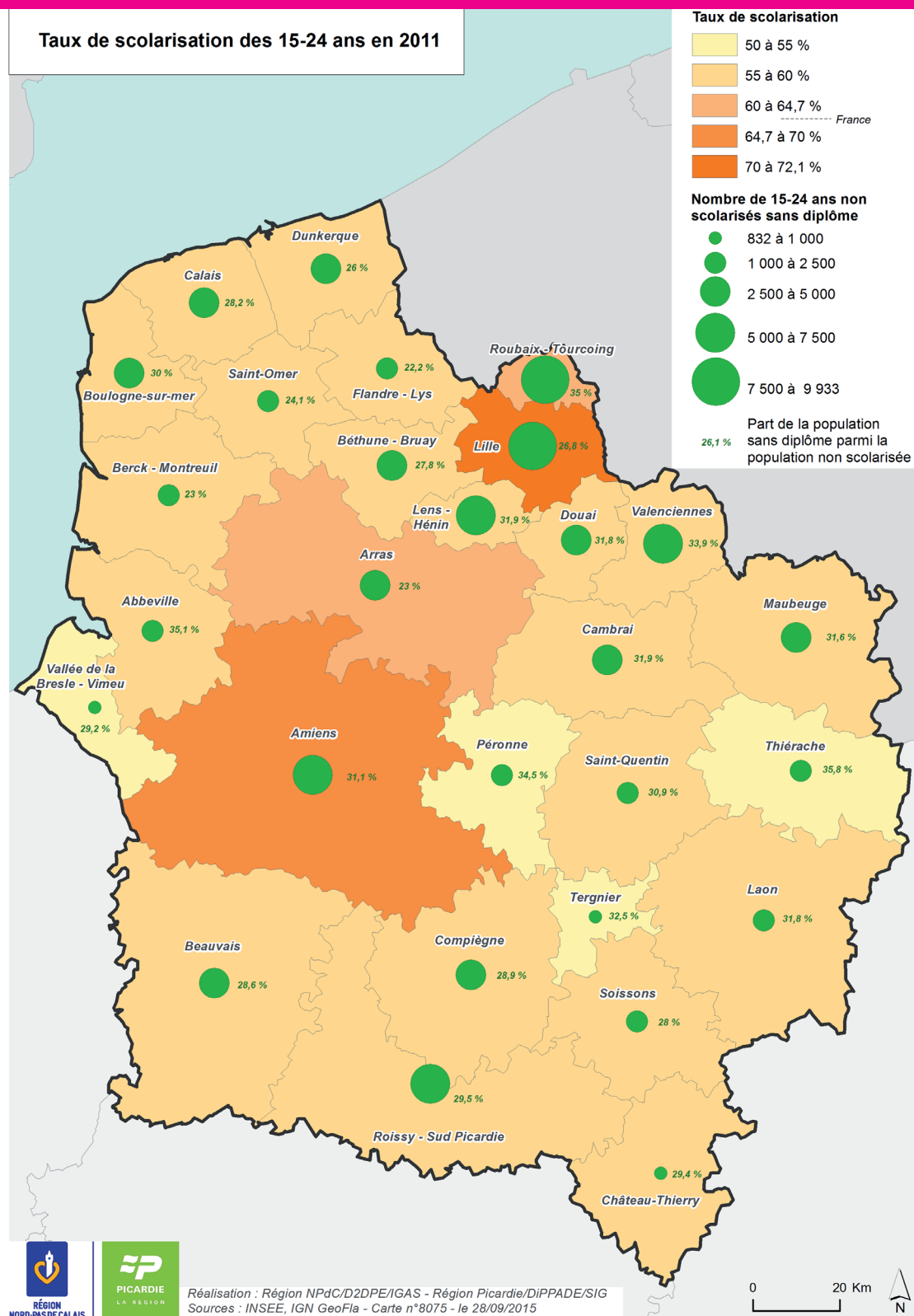
Le niveau de formation de la population de la nouvelle région reste inférieur à la moyenne nationale mais la part de population sans diplôme recule dans des proportions conformes à celles enregistrées en France (-5 points sur une période de 5 ans). Ce constat vaut pour l'ensemble des zones d'emplois de la nouvelle région. Pour autant, 12 territoires comptent encore 40% de personnes non diplômées, parmi lesquelles la Thiérache, Abbeville ou encore les Vallées de la Bresle-Vimeu.



Les parts de diplômés de niveau V, IV et III restent conformes à celles enregistrées pour la France, et même supérieures de 1 point pour les BEP / CAP en lien avec les vocations industrielles de l'ensemble régional. Ces derniers sont logiquement assez fortement représentés dans les zones à dominante productive telles que la Vallée de la Bresle - Vimeu, Béthune-Bruay, Saint-Omer...

En revanche, les diplômés de l'enseignement supérieur (20,7% de la population) sont sous-représentés de près de 5 points, ce qui est à relier à la structure des emplois sur le territoire (moins d'emplois de cadres par exemple). Seule Lille fait figure d'exception en tant que territoire métropolitain avec 34% de population diplômée du supérieur tandis que les zones d'emplois d'Amiens, de Compiègne, de Roissy-Sud, de Roubaix-Tourcoing ou encore d'Arras se situent légèrement au-dessus de la moyenne régionale.

3. Caractérisation du système de formation



3.2 Le taux de scolarisation

Près de 30% de non-diplômés parmi les 15-24 non scolarisés

Sur les 782 860 jeunes de 15 à 24 ans résidant dans la nouvelle région, 478 340 sont scolarisés, soit 61,1 %. Ce taux de scolarisation régional est inférieur de près de 4 points au taux de France métropolitaine (64,9%).

Trois zones d'emploi présentent un taux de scolarisation supérieur à la moyenne régionale : Lille (72,1%), Amiens (65,6%) et Roubaix-Tourcoing (62,3%). Ces trois zones sont également celles qui comptent le plus grand nombre de jeunes de 15 à 24 ans ; elles totalisent 31% des 15-24 ans de la nouvelle région.

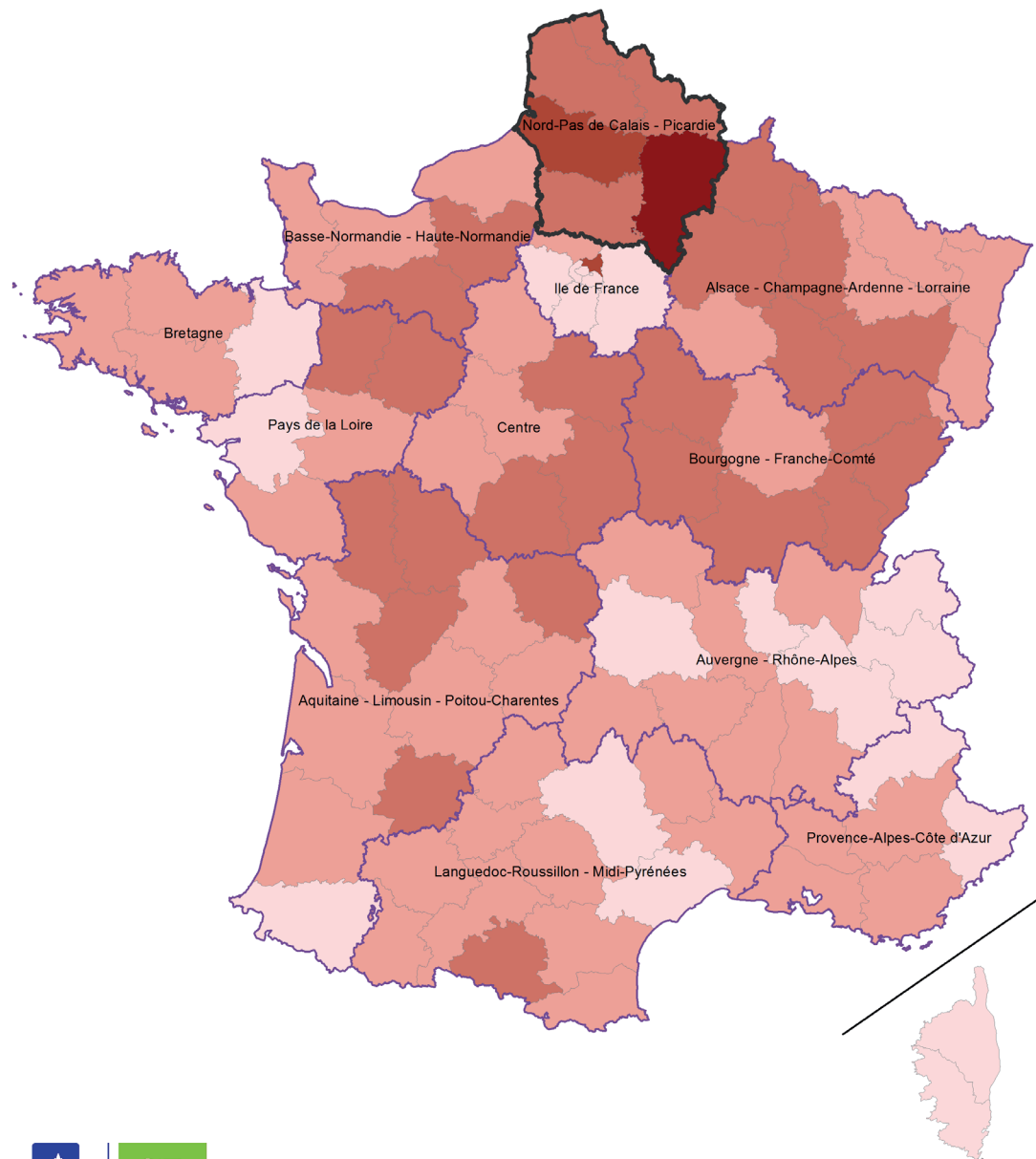
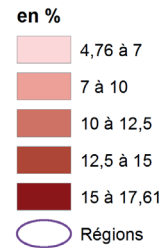
A l'opposé, six zones ont un taux de scolarisation inférieur d'au moins cinq points à la moyenne régionale : Thiérache (50,9%), Vallée de la Bresle-Vimeu (51,4%), Péronne (52,1%), Tergnier (54,5%), Laon (55,1%), Lens-Hénin (55,7%) et Abbeville (56,1%).

La présence et la proximité d'établissements d'enseignement supérieur influencent fortement le taux de scolarisation du territoire. Ainsi, Lille, Amiens et Roubaix-Tourcoing sont, avec Valenciennes, les zones comptant les plus grands nombres d'étudiants inscrits dans ces établissements. Les zones de Tergnier, Thiérache, Vallée de la Bresle-Vimeu, Péronne, Abbeville, font à l'inverse partie des zones accueillant les plus faibles effectifs d'étudiants du supérieur.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés, 29,7% (soit plus de 90 000) sont sans diplôme, contre 25,4% en France métropolitaine. La part de jeunes sans diplôme est inférieure à cette moyenne nationale dans les zones de Flandre-Lys (22,2%), de Berck-Montreuil (23%), d'Arras (23%) et de Saint-Omer (24,1%). Elle est au contraire élevée dans les zones de Thiérache (35,8%) Roubaix-Tourcoing (35%), et Péronne (34,5%).

3. Caractérisation du système de formation

Proportion de jeunes en difficulté de lecture en 2013



3.3 La proportion de jeunes en difficulté de lecture selon le département

Difficultés de lecture : une région en retard, des évolutions contrastées

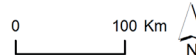
Les cinq départements de la nouvelle région ont une plus grande proportion de jeunes en difficulté de lecture que la moyenne nationale (9,6%). L’Aisne (17,6%) et la Somme (14,9%) se distinguent avec les deux taux les plus élevés de France métropolitaine. Dans le Nord, la proportion de jeunes en difficulté est légèrement supérieure à la moyenne nationale (10%), et la plus faible de la nouvelle région.

L’Aisne et la Somme font également partie des départements de France où l’écart entre les proportions de garçons et de filles en difficultés de lecture sont les plus importants (respectivement 5,8 et 5,3 points, contre 3 points au niveau national).

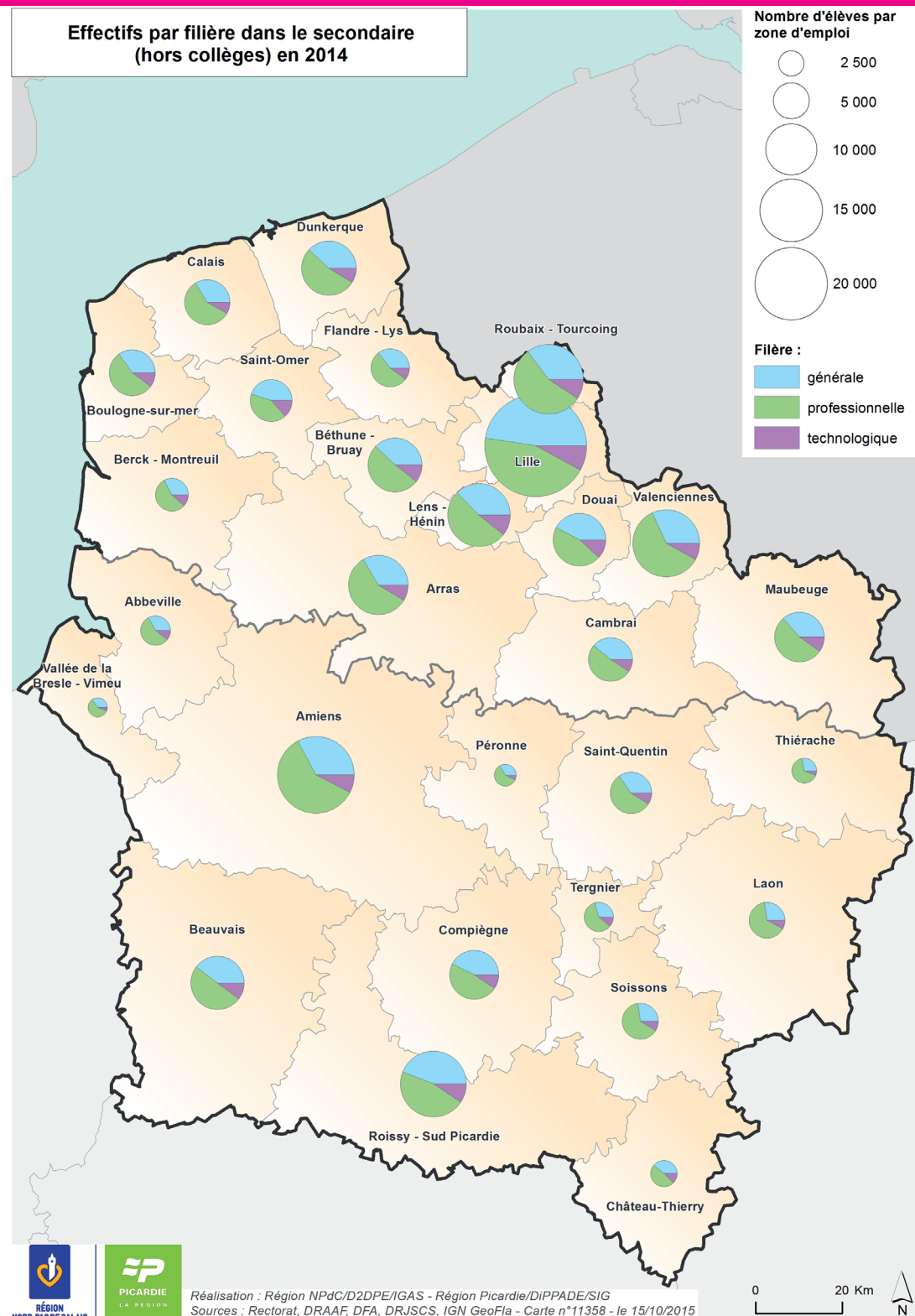
Entre 2009 et 2013, trois départements de la région ont vu la proportion de jeunes en difficulté de lecture baisser. Dans le Nord et l’Oise, cette baisse a même été nettement supérieure à celle constatée au niveau national (respectivement -2,8 et -2 points, contre -1 point). En revanche, dans la Somme (+0,8 point) et l’Aisne (+2,5 points), la part de jeunes en difficulté de lecture s’est accrue sur la même période.



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPPADE/SIG
Sources : min. de la défense - DSN, MENESR-DEPP, IGN GeoFla - Carte n°8074 - le 28/09/2015



3. Caractérisation du système de formation



3.4 Les effectifs des formations générales (hors collèges), technologiques et professionnelles

L'enseignement professionnel, première filière du secondaire

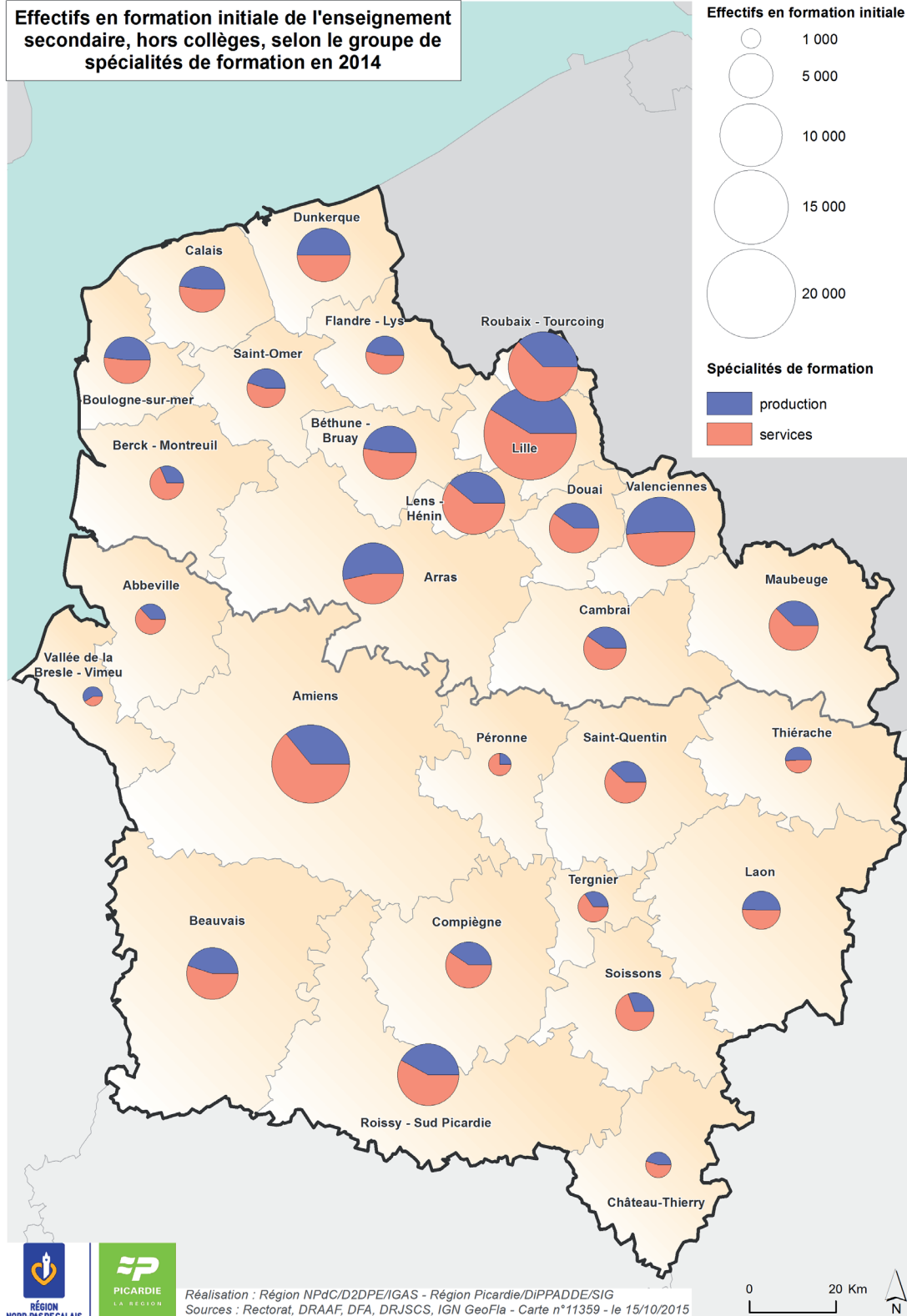
Hors collège, près de 287 000 élèves¹¹ sont inscrits dans l'enseignement secondaire dans la nouvelle région. Plus de la moitié d'entre eux (151 000) suivent une formation de l'enseignement professionnel. Avec près de 109 000 élèves, l'enseignement général rassemble environ 38 % des élèves, tandis que l'enseignement technologique en regroupe un peu moins de 10% (26 500 élèves).

Les effectifs de l'enseignement général sont plus élevés que ceux de l'enseignement professionnel dans deux zones d'emploi de la région : Lille et Saint-Omer.

A l'inverse, dans quatre zones d'emploi, l'enseignement professionnel est nettement surreprésenté (supérieur à 60%) : Valenciennes, Laon, Soissons et Thiérache.

¹¹ L'apprentissage est ici pris en compte, à l'exception du pré-apprentissage (dispositif d'initiation aux métiers en alternance - DIMA). Les formations de la DRJSCS sont également prises en compte et font majoritairement partie de la filière professionnelle. Les CPGE ont été exclues.

3. Caractérisation du système de formation



3.5 Les effectifs en formation initiale de l'enseignement secondaire (hors collèges)

57% des formations professionnelles et technologiques relatives aux services

Sur les 177 612 élèves et apprentis (parmi les effectifs de l'enseignement secondaire ainsi que les BTS et les formations par apprentissage de l'enseignement supérieur) qui suivent une formation en dehors des formations générales, plus de 57% (soit un effectif de 102 000) suivent une formation dans un domaine des services, contre 42% en production.

La part des formations relatives aux services est supérieure à 65% dans quatre zones : Berck-Montreuil, Soissons, Tergnier et Péronne. Au contraire, les domaines de la production sont majoritaires dans quatre zones : Arras, Dunkerque, Valenciennes et Vallée de la Bresle-Vimeu.

Cette répartition des groupes de spécialités de formation par zone d'emploi renvoie assez bien à la répartition des spécificités économiques des territoires : les zones d'emploi de Berck-Montreuil (pour le tourisme) et de Soissons sont plutôt tournées vers les activités de services alors que les zones d'emploi de Dunkerque (métallurgie), de Valenciennes (ferroviaire) et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (métallurgie) sont plutôt industrielles.

Le tableau ci-dessous permet de répartir les formations en fonction du niveau de formation mais aussi du domaine de formation, à l'aide de la nomenclature par CPC¹² (Commissions Professionnelles Consultatives). Cette nomenclature a l'avantage d'être nationale et donc déclinable sur l'ensemble des régions mais elle a des limites : certains diplômes n'y apparaissent pas.

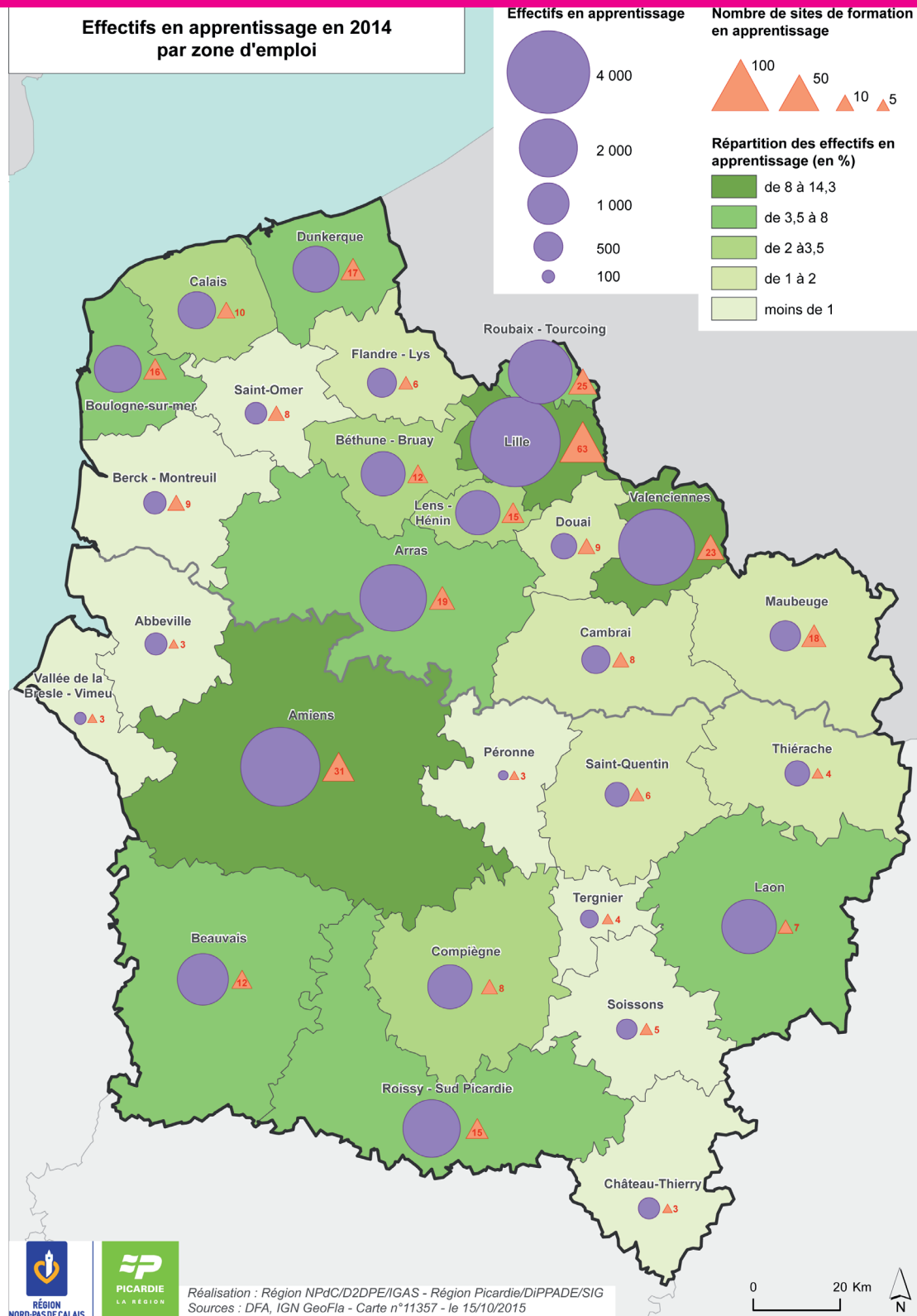
Quatre spécialités de formation concentrent à elles-seules plus de 56% des effectifs : la métallurgie, la commercialisation / distribution, les services administratifs et financiers, les secteurs sanitaire et social, médico-social.

		Niveau de formation			Ensemble	
		III	IV	V		
CPC	Métallurgie	5 664	22 579	3 023	31 266	
	Commercialisation et distribution	6 890	16 923	3 338	27 151	
	Services administratifs et financiers	8 080	13 019	0	21 099	
	Secteurs sanitaire et social, médico-social	1 761	16 341	2 592	20 694	
	Matériaux de construction	1 181	6 505	5 570	13 256	
	Tourisme, hôtellerie, restauration	1 199	4 159	3 894	9 252	
	Transports, logistique, sécurité et autres services	507	2 317	1 311	4 135	
	Chimie, bio-industrie, environnement	925	2 573	491	3 989	
	Alimentation	0	800	2 975	3 775	
	Coiffure esthétique et services connexes	71	1 597	2 046	3 714	
	Bois et dérivés	168	1 663	1 207	3 038	
	Communication graphique et audiovisuel	642	914	216	1 772	
	Arts appliqués	489	774	66	1 329	
	Mode et industries connexes	210	878	262	1 350	
	Ensemble des formations classées en CPC		27 787	91 042	26 991	145 820
	Formations non répertoriées par CPC	Formations relevant de la DRAAF et de la DIRM	2 317	7 974	2 877	13 168
Formations de l'Enseignement Supérieur		706	0	0	706	
Formations relevant de la Chambre des Métiers		83	223	32	338	
Formations relevant de la DRJSCS "Sport"		3	101	12	116	
Formations relevant de la DRJSCS "Sanitaire et Social"		132	21	25	178	
Formations relevant du Ministère du Travail		271	143	14	428	
Ensemble des formations classées en CPC		3 512	8 462	2 960	14 934	
Total général		31 299	99 504	29 951	160 754	

DIRM : Direction interrégionale de la Mer ; DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt ; DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

¹² Les CPC du Ministère de l'Éducation Nationale sont des instances où employeurs, salariés, pouvoirs publics et personnes qualifiées se concertent et donnent un avis sur la création, l'actualisation ou la suppression des diplômes de l'enseignement technologique et professionnel, du CAP au BTS.

3. Caractérisation du système de formation



3.6 Les effectifs en apprentissage

Des effectifs répartis sur l'ensemble du territoire mais fortement concentrés sur les zones à forte densité économique

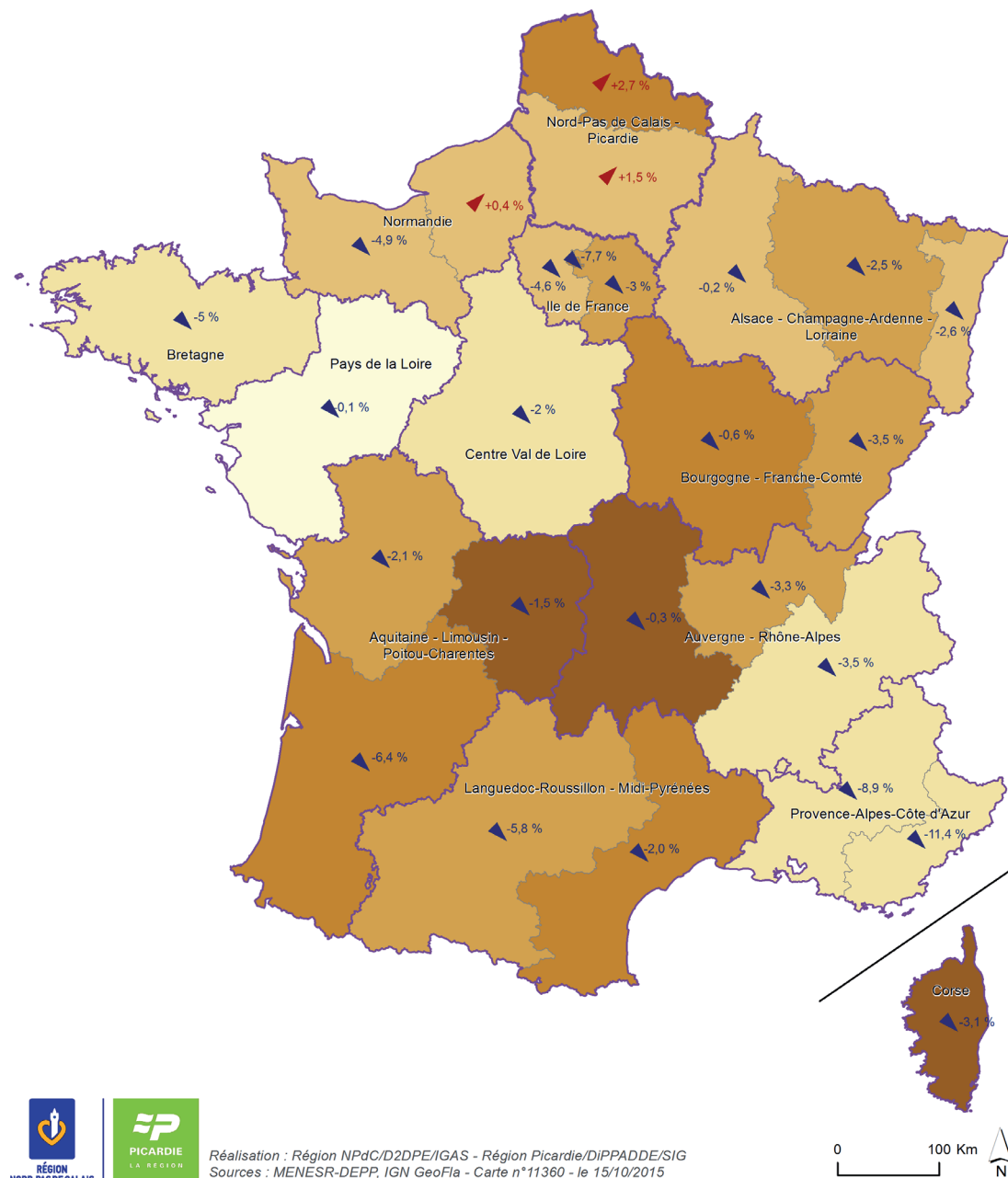
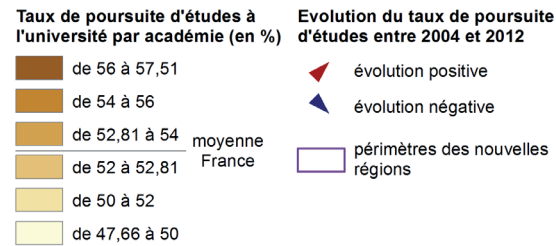
Plus de 33 000 apprentis suivent une formation dans un CFA de la nouvelle région en 2014.

Cinq zones d'emploi accueillent plus de la moitié des apprentis : Lille (14,3%), Amiens (11,0%), Valenciennes (10,2%), Arras (7,9%) et Roubaix-Tourcoing (7,2%). La moitié des CFA se trouvent dans l'une de ces zones, celle de Lille en tête avec 63 établissements sur les 362 que compte la région.

Deux ensembles accueillent peu d'apprentis. Le premier s'étend de la côte picarde jusqu'à Saint-Omer (zones d'emploi de Vallée de la Bresle-Vimeu, Abbeville, Berck-Montreuil, Saint-Omer), le deuxième du sud de l'Aisne à l'est de la Somme (zones d'emploi de Château-Thierry, Soissons, Tergnier, Péronne). Les zones de Château-Thierry, Péronne, Vallée de la Bresle-Vimeu et Abbeville sont également celles accueillant le plus faible nombre d'établissements (3).

3. Caractérisation du système de formation

Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université en 2012



3.7 Le taux de poursuite d'études des bacheliers

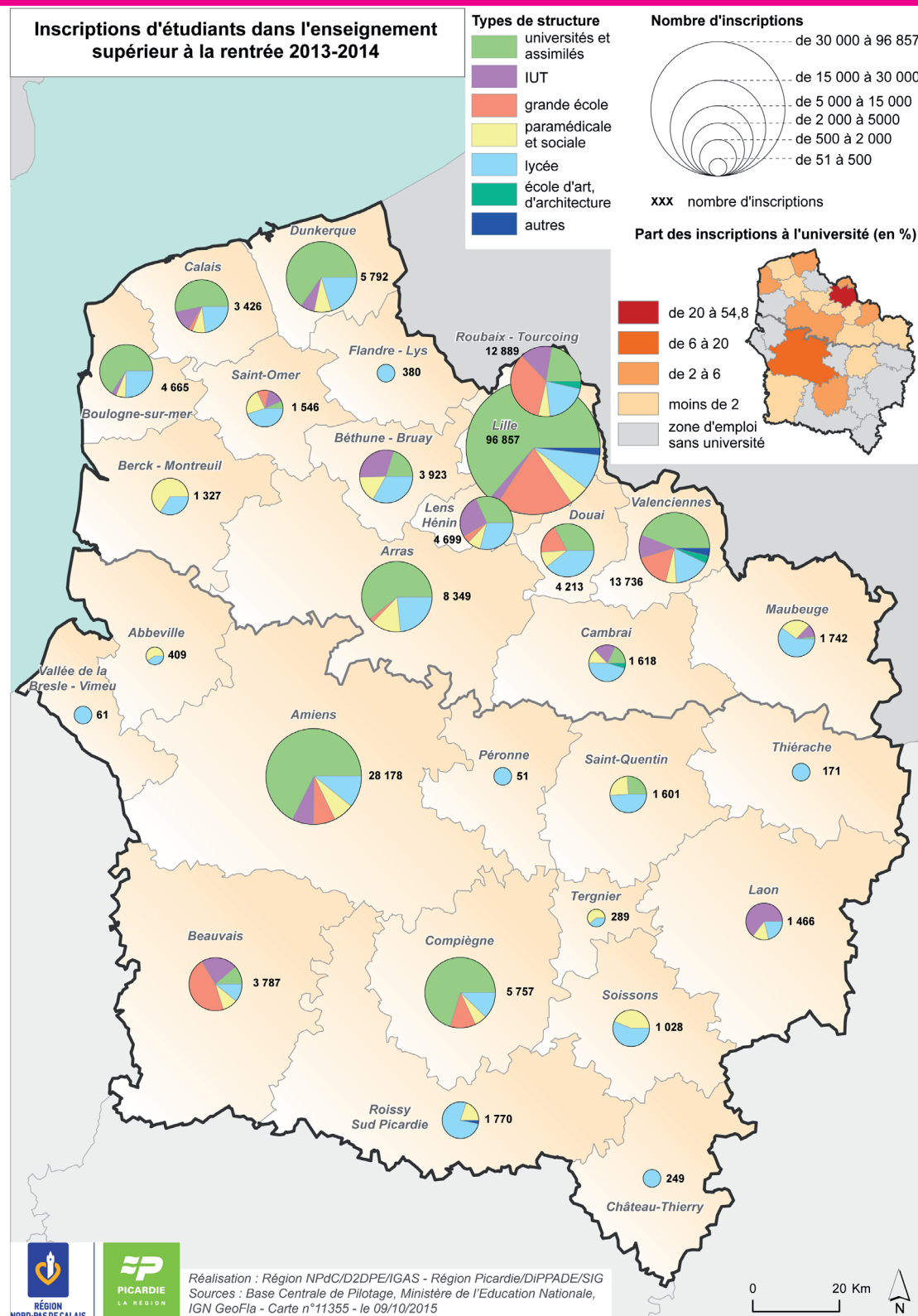
Un taux de poursuite d'études des bacheliers qui progresse

En dépit d'un taux de scolarisation parmi les 15-24 ans faible au regard de la moyenne nationale (61,1% contre 64,7%), les académies d'Amiens et de Lille enregistrent pourtant un taux de poursuite d'études à l'université qui progresse.

Les académies d'Amiens et de Lille sont, avec celle de Rouen, les seules ayant vu leur taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université¹³ croître sur la période d'observation 2004 à 2012, pour s'établir à respectivement 52 % et 55 % (53,4% en moyenne nationale).

¹³ Ces données ne font pas part que des poursuites d'études à l'université. Les forts reculs observés pour certaines académies peuvent être liés à des poursuites d'études hors université, par exemple, dans une école d'ingénieurs, non comptabilisées ici.

3. Caractérisation du système de formation



3.8 Les inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur

Les établissements de la nouvelle région enregistrent près d'une inscription¹⁴ sur 10 en France

Environ 210 000 élèves sont inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur, dans un établissement de la nouvelle région en 2013-2014, rassemblant près de 9% des effectifs nationaux.

Plus de la moitié (environ 112 000) concerne l'université, 16% (34 000) les lycées (BTS), 14% (30 000) les grandes écoles.

Entre 2010 et 2013, les effectifs d'étudiants ont crû plus favorablement qu'en moyenne française : +5,4% contre +4,7%.

Cinq zones concentrent les trois quart des effectifs de l'enseignement supérieur de la région : Lille, Amiens, Valenciennes, Roubaix-Tourcoing et Arras. Près de la moitié (46%) des étudiants de la nouvelle région sont inscrits dans la zone d'emploi de Lille. Celle-ci concentre la majorité des effectifs universitaires et de grandes écoles de la région. La zone de Roubaix-Tourcoing attirant près de 13 000 étudiants, environ 110 000 élèves de l'enseignement supérieur étudient dans la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing, soit plus de la moitié des effectifs de la région. Le deuxième pôle d'enseignement supérieur de la région est Amiens, avec environ 28 000 élèves (13% des effectifs de la région), dont les deux-tiers sont inscrits à l'université.

Les effectifs sont concentrés (à plus de 90%) sur cinq à sept zones selon le type d'établissement : Lille, Amiens, Valenciennes, Arras, Compiègne, Dunkerque, Boulogne pour les universités, Lille, Amiens, Roubaix-Tourcoing, Valenciennes, Lens, Béthune pour les IUT ; et Lille, Roubaix-Tourcoing, Valenciennes, Amiens, Beauvais pour les grandes écoles. En revanche, les effectifs en lycée et des secteurs paramédical et social sont davantage répartis sur le territoire.

¹⁴ Les données qui figurent ici concernent les inscriptions et non le nombre effectif d'étudiants, pouvant occasionner des doubles-comptes.

3. Caractérisation du système de formation

3.9 Les établissements de l'enseignement supérieur

Des établissements concentrés sur les agglomérations de Lille et d'Amiens, mais des antennes universitaires et des écoles d'ingénieurs réparties sur l'ensemble du territoire

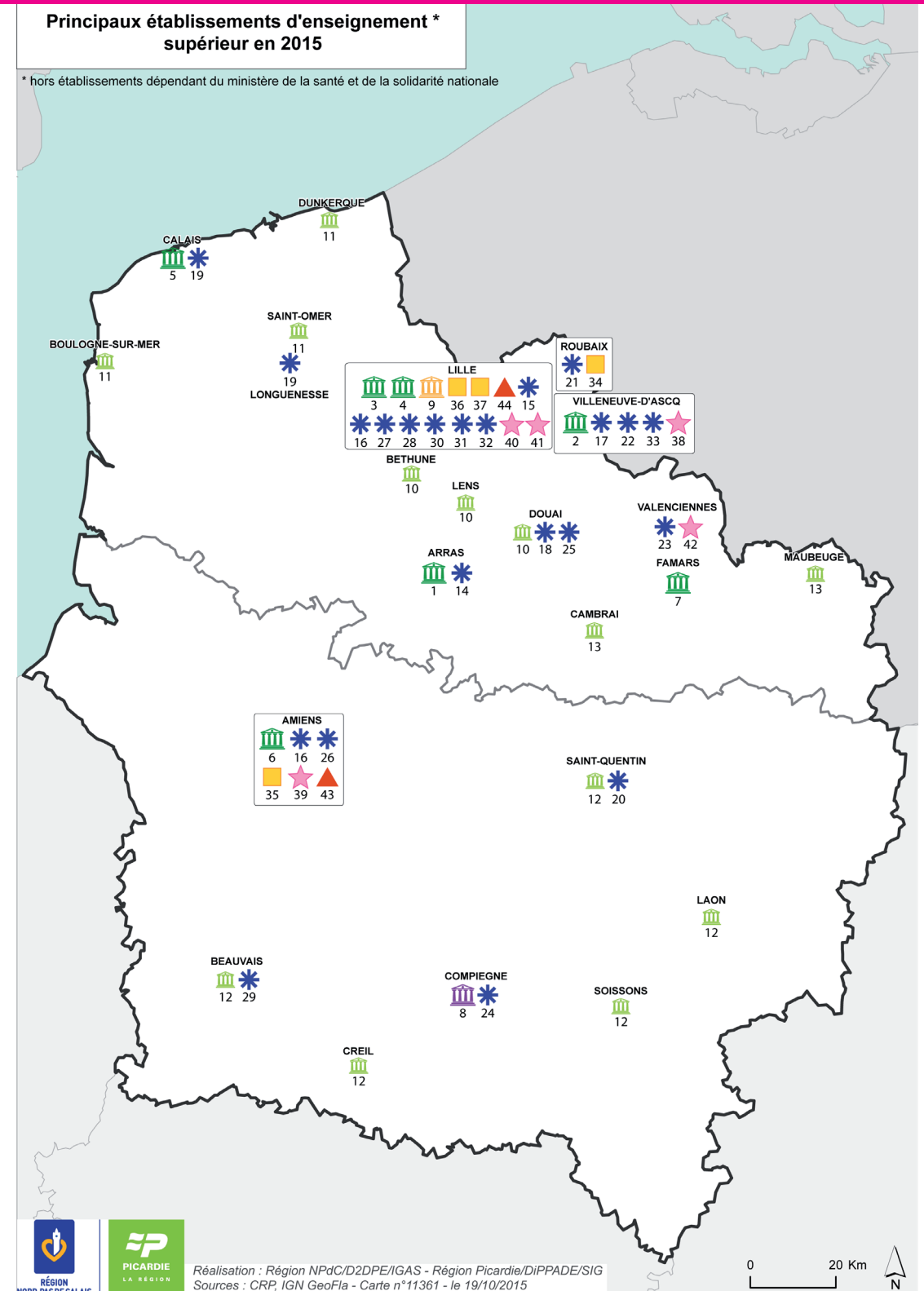
Les établissements de l'enseignement supérieur constituent des acteurs à part entière de la recherche, jouant un rôle déterminant dans la production de connaissances en amont de la chaîne de la recherche et de l'innovation. Une recherche dynamique constitue un atout pour l'attractivité des établissements.

Ils constituent également des points d'ancrage contribuant à l'efficacité de la mise en réseau des territoires, à l'échelle de la nouvelle région comme au-delà.

Les sièges des universités se concentrent logiquement dans les plus grandes agglomérations (Lille, Amiens), mais les sites universitaires s'étendent à l'ensemble de la nouvelle région : Dunkerque, Saint-Omer, Cambrai, Saint-Quentin, Laon, Soissons, Beauvais...

Compiègne est la ville qui héberge le siège de l'université technologique interdisciplinaire, orientée vers l'innovation.

20 écoles d'ingénieurs sont présentes sur le territoire, dont 11 sont localisées autour de Lille (Lille, Villeneuve d'Ascq et Roubaix), 2 à Amiens, 2 à Douai, les autres étant réparties dans d'autres agglomérations de taille intermédiaire (Beauvais, Arras...). On compte également 4 écoles de commerce (Lille, Amiens, Roubaix) et cinq écoles spécialisées dans l'art et le design, la communication, le journalisme, l'architecture ainsi que la création numérique.



3. Caractérisation du système de formation

Légende :



Siège d'université publique

- 1 Université d'Artois
- 2 Université Lille 1
- 3 Université Lille 2
- 4 Université Lille 3
- 5 Université du Littoral et de la Côte d'Opale
- 6 Université de Picardie Jules Verne
- 7 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis



Siège d'université technologique publique

- 8 Université de technologie de Compiègne



Siège d'université privée

- 9 Institut catholique de Lille - Fédération universitaire et polytechnique



Autres sites universitaires publics rattachés à :

- 10 Université d'Artois
- 11 Université du Littoral et de la Côte d'Opale
- 12 Université de Picardie Jules Verne
- 13 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis



Ecoles d'ingénieurs

- 14 Centre des études supérieures industrielles
- 15 Centre de Lille des Arts et Métiers Paris Tech
- 16 CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)
- 17 Ecole centrale de Lille
- 18 Ecole des Mines
- 19 EILCO (Ecole d'Ingénieurs Littoral Côte d'Opale)
- 20 ELISA (Ecole d'Ingénieurs des Sciences Aérospatiales)
- 21 ENSAIT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles)
- 22 ENSCL (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille)
- 23 ENSIAME (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique Automatique Mécanique Energétique Electronique)
- 24 ESCOM (Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale)
- 25 Ecole supérieure de métrologie
- 26 ESIEE (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electronique et Electrotechnique)
- 27 HEI (Hautes Etudes d'Ingénieurs) - Fédération universitaire et polytechnique
- 28 ICAM (Institut Catholique d'Arts et métiers) - Fédération universitaire et polytechnique
- 29 Institut Polytechnique LaSalle
- 30 ISA (Institut Supérieur d'Agriculture) - Fédération universitaire et polytechnique
- 31 ISEN (Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique) - Fédération universitaire et polytechnique
- 32 Polytech'Lille
- 33 Telecom Lille 1



Ecoles de commerce

- 34 EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales du Nord) - Fédération universitaire et polytechnique
- 35 ESC (Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens)
- 36 IESEG (Institut d'Economie Scientifique et de Gestion à Lille) - Fédération universitaire et polytechnique
- 37 SKEMA Business School



Autres écoles

- 38 ENSAPL (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille)
- 39 ESAD (Ecole Supérieure d'Art et de Design)
- 40 ESJ Ecole Supérieure de Journalisme de Lille
- 41 ISTC (Institut des Stratégies et Techniques de Communication) - Fédération universitaire et polytechnique
- 42 Supinfo.com



CHU

- 43 Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens
- 44 Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille

3. Caractérisation du système de formation

Répartition selon les principaux domaines professionnels du nombre de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation certifiante pour les Plans Régionaux de Formation en 2013

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Non localisé	nouvelle région	Part (sur l'ensemble des formations de la nouvelle région)
Social, services aux personnes	198	900	261	572	194		2 125	11,8%
Second œuvre du bâtiment/énergie	158	714	518	411	267	23	2 091	11,6%
Commerce et vente	183	769	189	510	156		1 807	10,0%
Industrie/ travail des métaux	168	476	407	222	275	12	1 560	8,7%
Gros œuvre du bâtiment/travaux publics	266	557	170	332	204		1 529	8,5%
Transports	207	595	219	304	141	10	1 476	8,2%
Hotellerie Restauration tourisme	270	310	172	415	67		1 234	6,9%
Logistique	113	574	130	204	63		1 084	6,0%
Services administratifs, financiers et comptables des entreprises	90	346	18	316	58		828	4,6%
Agriculture /environnement	76	181	63	128	148		596	3,3%
Electricité/électronique	15	445		107			567	3,1%
Sécurité/gardiennage	67	208	63	174	55		567	3,1%
Activités socioculturelles et sportives		270	11	65	101	23	470	2,6%
Propreté/entretien	30	275	24	54	58		441	2,4%
Maintenance industrielle	28	263	37	64	9		401	2,2%
Santé	92	92	90	15	63		352	2,0%
Informatique/réseaux et télécommunication	15	206	29	58	30		338	1,9%
Formation, ressources humaines		188		41		21	250	1,4%
Métiers de bouche/alimentation	15	45		67			127	0,7%
Mécanique et maintenance des moyens de transports (yc agricole)	39		12		23	24	98	0,5%
Chimie, plasturgie, biologie	12		18	22	10		62	0,3%
Autres domaines professionnels		1 290		614			1 904	10,6%
Total général	2 042	7 414	2 431	4 081	1 922	113	18 003	100,0%

3.10 La formation des demandeurs d'emploi

De nombreux formés dans les domaines professionnels du sanitaire et social, du BTP, du commerce

40 656 demandeurs d'emploi ont suivi une formation - certifiante ou non - dans le cadre des Plans Régionaux de Formation 2013¹⁵. Parmi eux, environ 18 000 ont suivi une formation certifiante, menant à un diplôme, un titre ou une certification. Les domaines du social/services aux personnes, du second œuvre du bâtiment, et du commerce/vente concentrent le tiers des effectifs.

Il est à noter que le Conseil Régional a en charge depuis le 1er janvier 2015 la formation des personnes en situation d'illettrisme et des détenus (qui n'apparaît donc pas ici sur le tableau de 2013).

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale complète la régionalisation de la politique publique de formation professionnelle, d'orientation et d'apprentissage. Les principaux enjeux de la réforme pour les Régions sont :

- la création et le pilotage du nouveau « Service Public Régional de l'Orientation » tout au long de la vie, par l'organisation d'un réseau des centres et points d'information. La Région a en charge la lutte contre le décrochage scolaire, le conseil en évolution professionnelle (la sécurisation des parcours professionnels) et l'accompagnement,
- le pilotage et la concertation entre tous les acteurs et opérateurs de la région dans les domaines de l'emploi, de l'orientation, et de la formation : le CREFOP (comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle) est l'instance créée,
- un renforcement des compétences en matière d'apprentissage, avec la mise en œuvre de politique régionale de l'apprentissage et de son évaluation.

¹⁵ Figurent dans ce tableau les formations certifiantes, c'est-à-dire menant à un diplôme, un titre ou une certification. Les domaines professionnels inscrits dans le tableau sont le résultat d'un rapprochement entre les deux nomenclatures Nord-Pas de Calais et Picardie.



Région Nord-Pas de Calais

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex
Tél. 03 28 82 82 82 - Fax. 03 28 82 82 83 - www.nordpasdecalais.fr

Région Picardie

15, mail Albert 1er - 80000 Amiens Cedex
Tél. 03 22 97 37 37 - Fax . 03 22 97 39 00 - www.picardie.fr